



**BULLETIN  
MUNICIPAL**  
DÉCEMBRE 2022

6

# SOMMAIRE

## MOT DU MAIRE

p. 2

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

p. 3

### 1. FINANCES

p. 4-5

### 2. RÉALISATIONS & PROJETS

p. 6-9

### 3. FOCUS MOBILITÉ DOUCE

p. 10-13

### 4. VIE COMMUNALE

p. 14-21

### 5. QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

p. 22-25

### 6. LA VIE DE NOS ENFANTS

p. 26-28

### 7. NOUVEAUX ACTEURS

p. 29-31

### 8. NOS ASSOCIATIONS

p. 32-37

### 9. FESTIVITÉS

p. 38

### 10. ÉTAT CIVIL

p. 38

### 11. MEMENTO

p. 39

Responsable d'édition : Jean-Michel Tron

Photos © : Gil Streichert, Jean Huet, Céline Pradal, Bréole i Brius, Odile Ghelab, Les z'amis du Fort, Guy Kletty, Michel Ceriez, Robin Charrieau, Alexane Coulet, Amandine Achard

Conception & impression : Atelier Zen Arcade, Barcelonnette

## MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Quel plaisir de vous présenter une nouvelle édition de notre bulletin municipal. Nous avons voulu cette année rédiger un document dynamique à l'image de notre commune.

Vous découvrirez que l'année 2022 a été riche en propositions. Deux ans et demi se sont écoulés depuis notre installation au conseil municipal et c'est logiquement que les premières réalisations voient le jour. Ceci dit, deux années de crise sanitaire et un contexte géopolitique préoccupant font que les projets mettent du temps à aboutir. Néanmoins, notre territoire avance, et les concrétisations sont bien là. En parcourant le bulletin, vous découvrirez les projets de mobilité douce que le conseil municipal déploie. Vous y retrouverez les aménagements, les infrastructures, ainsi que le dispositif de location de vélos à assistance électrique que la commune a mis en place. L'ensemble des projets ainsi que les idées futures sont illustrés, mais vous lirez également les sujets d'actualité et un bilan de la saison estivale difficile due à une cote du lac historiquement basse. Les sujets qui ont animé notre commune en 2022 ne sauraient manquer dans ce bulletin, de même que vous y trouverez une présentation du nouveau Directeur Général des Services venu renforcer l'équipe municipale.

Nous reviendrons également sur la visite ministérielle de Dominique Faure, symbole que nos efforts sont reconnus par l'État et que les projets structurants engagés portent leurs fruits. Notre nouvelle commune attire les convoitises et nous sommes à présent un acteur majeur de la destination Serre-Ponçon. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents. Leur mobilisation est permanente et c'est bien leur engagement qui permet à la commune d'avancer.

Je souhaite la bienvenue aux enfants nés en 2022 dont je félicite les parents. Il va sans dire que je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux habitants d'Ubaye-Serre-Ponçon. Je reformule mon soutien à chacune des familles qui ont été confrontées à la perte d'un proche cette année.

Permettez-moi enfin de remercier tout particulièrement mon équipe municipale. Vous le savez, mes engagements au sein de la Communauté des Communes et ma vice-présidence au conseil départemental occupent une partie importante de mon temps. Grâce à l'implication quotidienne de l'ensemble des élus d'Ubaye-Serre-Ponçon, notre commune avance à grands pas.

Il me reste à vous souhaiter une douce et agréable année 2023, que chacun se protège et conserve une bonne santé !

Bonne lecture.



Jean-Michel Tron

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Le département investit

Le département est sur tous les fronts et la feuille de route est à présent rédigée.

Relancer l'économie du territoire, tel est l'objectif de notre équipe d'élus départementaux pour les six prochaines années.

Pour y arriver, nous misons sur un plan pluriannuel d'investissements d'un montant inédit de 400 M€. Ce programme sera basé sur quatre axes majeurs: un budget ambitieux, un respect de l'équité territoriale, une vision à long terme et un équilibre entre investissements et fonctionnement. L'objectif est simple: donner au Département les moyens de ses ambitions. Près de la moitié de ce plan d'investissement sera dédiée aux routes.

Dans le détail :

- 194,3 M€ seront fléchés en direction des routes, soit près de la moitié du plan d'investissement
- 64,2 M€ iront aux collèges
- 45,3 M€ viendront soutenir les projets d'aménagement du territoire
- 31,4 M€ accompagneront des projets regroupant informatique, tourisme, sport, environnement, équipement rural et énergie ou encore urbanisme
- 19,3 M€ iront aux travaux bâtimentaires (hors collèges)
- 17,3 M€ seront destinés à la culture et au patrimoine
- 10,8 M€ irrigueront le secteur du tourisme
- 8,3 M€ viendront conforter le SDIS
- 4,7 M€ iront au social.

Concernant l'économie, nous avons souhaité porter la voix de la montagne auprès du département. La création du « pôle montagne » est en cours. Ce pôle a nécessité l'embauche d'un directeur général adjoint afin de coordonner les besoins spécifiques de notre territoire.

Des investissements routiers majeurs sont prévus en Ubaye où le territoire devrait être largement doté.

Il est déjà possible de noter les engagements majeurs attendus sur la sécurisation de la Rochaille, sur la restructuration de la voie sur berge reliant Barcelonnette à l'Italie ainsi que sur l'aboutissement de la trouée de la Fresquière.

Concernant le canton de Barcelonnette, ce sont 183 dossiers qui ont été réalisés, soutenus par le financement du département représentant plus de 14 millions d'euros depuis notre élection.

Le département est ambitieux et dans de nombreux domaines il retrouve la place qu'il doit occuper.

C'est aujourd'hui devenu un slogan : le département est de retour !

Jean-Michel Tron





De gauche à droite, du haut vers le bas: Éliane Paulet, Élodie Masse, Jean-Michel Tron, Nicole Bouchacourt, Yvan Michel, Céline Charbonnier, Isabelle Mathieu, Michel Ceriez, Pierre-Michel Estrayer, Joël Gallice, Romain Aubert, Benoît Willaumez, Bastien Barneaud, Marc Charbonnier, Stéphane Clerjon, Frederic Reynaud, Sylviane Michel.  
Sont absents: Élodie Millière et Robin Charrieau.

## LES DIFFÉRENTS BUDGETS D'UBAYE SERRE-PONÇON

La commune dispose de plusieurs budgets. Certains services ont en effet leur budget propre :

- Le budget principal de la commune recouvre l'ensemble des dépenses et des recettes exclus des budgets ci-après. Ce budget est le plus important.
- Le budget aménagement touristique, anciennement le camping : il est très semblable au précédent mais concerne les dépenses et recettes liées à l'exploitation tou-

ristique de la base nautique.

- Le budget du lotissement Le Collet II : ce budget est temporaire. Il a été créé en 2011 et disparaîtra dès que l'ensemble des terrains sera vendu.

- Le budget de l'eau potable : il retrace toutes les dépenses et les recettes concernant la distribution de l'eau à tous nos abonnés.

Les chiffres ci-après correspondent aux comptes administratifs 2021, ils correspondent donc aux dépenses et recettes réelles 2021.

## BUDGET GÉNÉRAL 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>RECETTES</b>	2 303 049,63 €	848 594,30 €
<b>DÉPENSES</b>	1 889 938,65 €	671 043,50 €
<b>RÉSULTATS</b>	413 110,98 €	177 550,80 €

## BUDGET AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>RECETTES</b>	188 300,74 €	17 365,49 €
<b>DÉPENSES</b>	70 389,81 €	279 439,79 €
<b>RÉSULTATS</b>	117 910,93 €	- 262 074,30 €

## BUDGET EAU 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>RECETTES</b>	214 527,36 €	124 589,37 €
<b>DÉPENSES</b>	157 460,60 €	66 781,62 €
<b>RÉSULTATS</b>	57 056,76 €	57 807,75 €

## BUDGET LOTISSEMENT LE COLLET II 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>RECETTES</b>	0 €	0 €
<b>DÉPENSES</b>	35,42 €	4 497,19 €
<b>SOLDES</b>	- 35,42 €	- 4 497,19 €

# 2 RÉALISATIONS ET PROJETS

## ANTENNE BOUYGUES À L'AYE

Désormais, une des dernières zones blanches de la commune n'est plus qu'un mauvais souvenir ! En effet, grâce à l'installation d'une antenne-relais de téléphonie mobile au lieu-dit l'Aye, les hameaux de Fermeyer, de Charamel Bas et de l'Egaye ne sont plus coupés du monde. Construite en début d'année par l'opérateur Bouygues et entièrement à ses frais, l'antenne n'est cependant opérationnelle que depuis le début de l'été 2022 grâce à un groupe électrogène. Elle a été raccordée définitivement au réseau début novembre pour le plus grand bonheur des habitants qui disposent désormais d'un bon réseau téléphonique et 4G.

*Michel Ceriez*



## UN OBSERVATOIRE À OISEAUX À SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Cet observatoire éducatif est en accès libre aux promeneurs. Il est situé au croisement de la Vallée de l'Ubaye et des montagnes environnantes. Il s'agit d'une initiative de l'équipe pédagogique du centre d'Aubagne, déjà à l'origine du circuit découverte des arbres. Les élus d'Aubagne ainsi que ceux d'Ubaye-Serre-Ponçon ont plébiscité cette initiative qui permettra d'observer la multitude d'espèces présentes sur Saint-Vincent-les-Forts, notamment un couple de circaètes Jean-Leblanc, des milans noirs et diverses espèces de passereaux. C'est l'occasion rêvée pour découvrir lors d'une balade le village de Saint-Vincent!



## CHANTIER DES LOCAUX TECHNIQUES

Pour rappel, la collectivité mène le projet de réaliser des locaux techniques pour le service technique communal et intercommunal. Il s'agit d'aménager l'intérieur de la toiture photovoltaïque construite sur la zone d'activités des Terrasses, à côté de la déchetterie.

Le chantier a commencé durant l'été 2022 et est toujours en cours. La livraison est prévue pour le 1er semestre 2023.

Le service technique communal déménagera ensuite dans ces locaux pour laisser place à l'installation des Tartes Alpines à la Bréole.



## RÉALISATION DE PEINTURES ET FRESQUES ARTISTIQUES DANS LE HAMEAU DU LAUTARET ET À SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, des peintures artistiques de la main de Jean-François GAVOTY ont vu le jour au Lautaret et à Saint-Vincent-Les-Forts !

Au Lautaret, c'est l'église de Notre-Dame de l'Assomption qui a vu son pignon être décoré d'un motif entourant la fenêtre. La couleur ocre rouge vif réalisée avec du badigeon de chaux a également été utilisée sur le hublot et les joues de la porte, et rappelle celle dans le cœur de l'église.

À Saint-Vincent, un cadran solaire a été réalisé sur le clocher, indiquant le temps solaire local, c'est-à-dire celui que nous avons tous sur notre propre horloge. Le décor qui y a été peint par l'artiste propose de relier les motifs bien connus dessinés par Vauban et la silhouette d'un parapente, tous deux des emblèmes du village !

Sur le mur du cimetière, place Aimé Michel, le visiteur découvre quatre cadrans sur un long rectangle peint. À gauche, l'on voit un tracé d'heures italiques (temps mesuré depuis le coucher de soleil de la veille), et un tracé de Temps Universel (tracé pour la période décembre à juin). Ensuite, sur la partie droite, un autre tracé de Temps Universel (tracé pour la période juin à décembre). Enfin, à droite et en dernier, un tracé d'heures babyloniennes (temps mesuré depuis le lever du soleil).

Quant à la citation du philosophe chinois Ji Xianlin, écrite en français sur la partie à gauche et en chinois sur la partie droite, il s'agit d'une invitation un peu audacieuse de l'artiste à comprendre que la lecture des mesures traditionnelles de l'heure nécessite un jeu de « traduction » pour correspondre au temps légal que nous avons sur notre montre... La mesure du temps nous semble parfois être « du chinois »...!

*Robin Charrieau*



## PROJET DE REQUALIFICATION DE LA BASE NAUTIQUE

2022 était une année de préparation et de mise au point du projet de requalification de la base nautique.

En effet, suite à la mise en place d'un nouveau délégataire au camping « LE FEIN » qui a fait de gros travaux de requalification du camping, suite également au projet de reconstruction de la station d'épuration portée par la Communauté de Communes Ubaye-Serre-Ponçon et aux projets de travaux d'agrandissement de la plage et de la nouvelle cale de mise à l'eau portés par le SMADESEP, la commune doit remettre au goût du jour les infrastructures de la base nautique construite il y a une quarantaine d'années.

Le projet de requalification de la base nautique s'articule sur 2 axes principaux :

- La reconstruction des commerces en lieu et place des existants avec un local dédié aux activités nautiques, une terrasse panoramique au-dessus de l'ensemble et une terrasse pour les commerces.

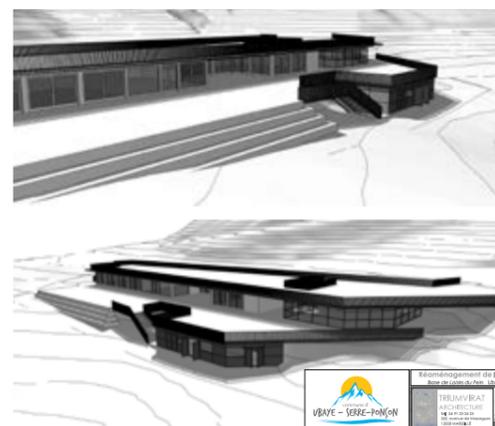
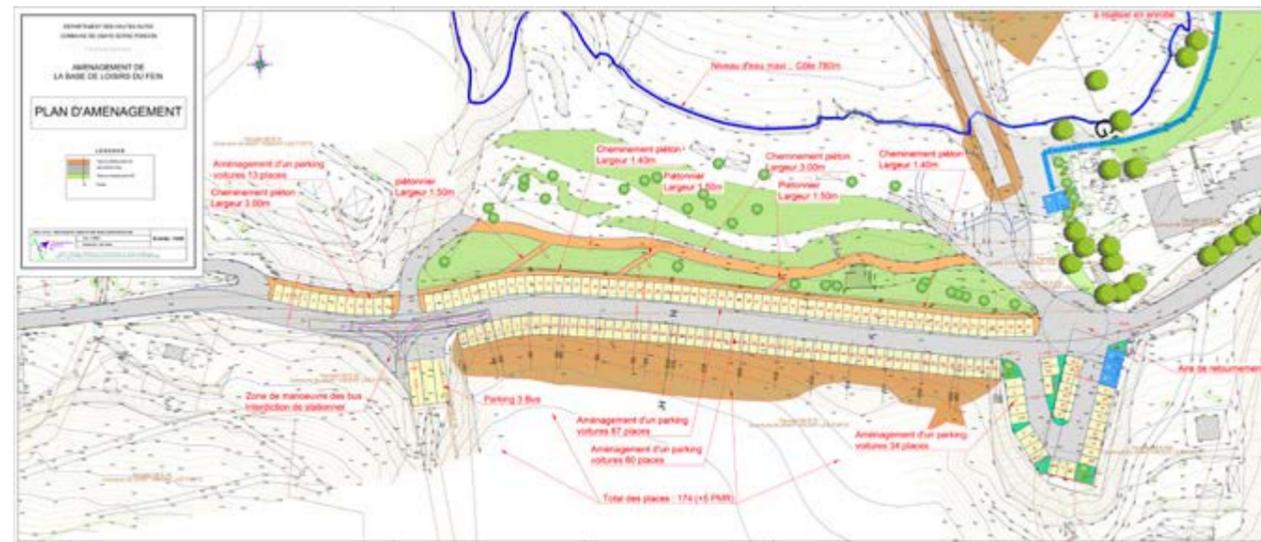
- Le réaménagement des stationnements et de la circulation entre la base de Raft et les commerces.

Le permis d'aménager a été déposé en novembre 2022 et le permis de construire des commerces devrait l'être d'ici la fin d'année.

Voici le planning des travaux souhaité :

- Circulation et parking : printemps 2023
- Reconstruction des commerces : septembre 2023 – mai 2024
- SMADESEP : nouvelle cale de mise à l'eau et agrandissement de la plage : 2024
- CCVUSP : station d'épuration : 2024

Frédéric Reynaud



## ESPACE LOISIRS DE LA GRAVE

Si vous êtes un lecteur assidu du bulletin municipal, vous aurez remarqué que ce sujet y a été récurrent ces dernières années. Dans la précédente édition, je vous avais informé d'un démarrage des travaux pour l'automne 2022. C'était sans compter sur un dernier petit grain de sable venu retarder encore une fois ce projet. En effet, lors de l'étude de sol réalisée au printemps dernier, il a été constaté la présence d'eau à 1,5m sous la surface du terrain. Dans ces conditions, l'aménagement ne pouvait être envisagé tel qu'il avait été dessiné par INOUT Concept, l'entreprise qui nous accompagne et nous conseille. Les architectes spécialisés ont donc dû retravailler sur un nouveau projet plus adapté. Nous les avons rencontrés en novembre pour la présentation des nouveaux plans. Globalement les modifications apportées ne sont pas majeures, seule la partie skatepark a été légèrement impactée ainsi que l'emplacement des sanitaires. Ces modifications ont été soumises et validées par une commission composée d'élus et

de pratiquants. Selon INOUT Concept, nous pouvons espérer finaliser les dernières démarches administratives dans l'hiver et ainsi débiter les travaux en mars ou avril. Bref, si tout se déroule enfin correctement, cela pourrait être finalisé pour l'été prochain. La Mairie est bien sûr désolée de ces imprévus, mais ce projet se veut complet et relativement ambitieux. Il nous a donc semblé nécessaire de ne pas se précipiter afin de ne rien négliger.

Pour rappel, cet espace de loisir comprendra à terme une zone de skatepark (pour skates, rollers, trottinettes et BMX), deux terrains de pétanque, un espace "Street workout" (différents agrès dédiés à l'exercice physique), un terrain de vélo type BMX et un espace pique nique. Ainsi ce lieu aura pour vocation d'accueillir et de favoriser les rencontres entre différents pratiquants de toutes générations.

En espérant que le prochain article sur ce projet traitera de son inauguration...

Stéphane Clerjon

## ÉLABORATION D'UNE CHARTE SIGNALÉTIQUE DU TERRITOIRE

Début juillet, la CCVUSP a mandaté le cabinet Envergnure afin d'élaborer une charte signalétique du territoire. Un Comité de Pilotage regroupant des élus des treize communes de la Vallée a également été constitué. But de l'opération, uniformiser les relais d'information ainsi que la signalétique directionnelle et d'information locale afin de créer une identité ubayenne en la matière. Le cadre ainsi créé permettra toutefois aux communes de garder la main sur les informations qu'elles souhaitent communiquer. Il est vrai que depuis plusieurs années on assiste à une multiplication des panneaux directionnels et publicitaires de toutes tailles tout le long de la vallée. Ceux-ci défigurent à maint endroit le paysage et ne sont aucune-

ment conformes à la Réglementation de la Publicitaire Extérieure (RPE) établie par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. En créant une identité en matière de signalétique, la CCVUSP souhaite revaloriser l'image de notre belle vallée, rendant ainsi plus fiers ses habitants et créant une plus-value indéniable pour ses nombreux visiteurs et prestataires. Le sujet vous intéresse ? Dans ce cas, rapprochez-vous de vos élus Michel Ceriez et Nicole Bouchacourt siégeant au Comité de Pilotage. Et comme une image en dit plus que mille mots, voici à quoi pourrait ressembler la nouvelle signalétique.

Michel Ceriez

Ces illustrations sont données à titre d'exemple et n'engagent aucunement le résultat final.



Avant



Après

# 3 FOCUS SUR LA MOBILITÉ DOUCE

Dossier réalisé par Michel Ceriez et Amandine Achard

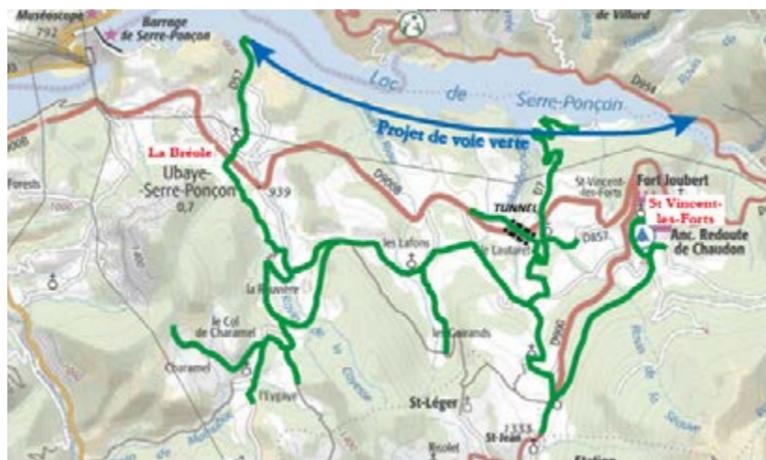
## MOBILITÉ DOUCE À UBAYE-SERRE-PONÇON

Il ne vous aura sûrement pas échappé qu'à l'instar des pays précurseurs en la matière comme le Danemark et les Pays-Bas, la mobilité douce a depuis quelques années le vent en poupe dans notre pays. Que ce soit au niveau local dans les villes et villages pour les déplacements quotidiens ou à l'échelle nationale pour des trajets plus longs, nombre de collectivités épaulées par les Régions, l'État ou l'Europe se sont lancées dans des projets de mobilité douce divers et variés en parfait accord avec la transition écologique voulue par le gouvernement et une grande majorité de citoyens. Loin d'être des caprices de mode "dans l'air du temps", ces voies cyclables très souvent interconnectées sont structurantes pour les territoires, écologiques et apportent des retombées économiques non négligeables. À cet égard, il suffit de constater l'engouement suscité par les véloroutes telles que la ViaRhôna, la Véloodyssée ou encore la Véloscénie pour comprendre l'intérêt de ces réalisations. Saviez-vous que non moins de 25.670 km, dont 46% en site propre, sont inscrits au schéma national des Véloroutes? Mais revenons à Ubaye-Serre-Ponçon. La collectivité a lancé un sondage auprès des habitants pour mesurer l'intérêt pour les déplacements doux sur notre commune. Celui-ci a permis de relever plusieurs freins à la pratique du vélo au quotidien: l'absence de réseau inter-hameaux, des chemins communaux non goudronnés en mauvais état, des traversées de la RD 900 et 900B dangereuses et un dénivelé parfois décourageant. Afin de pallier ces obstacles et de créer un réseau de voies douces de qualité sur son territoire, la commune a sollicité l'Europe et son programme FEDER REACT EU qui a pour but de soutenir les projets d'investissement qui contribuent à une relance écologique. Éluë lauréate de ce dispositif, Ubaye-Serre-Ponçon bénéficie ainsi d'une subvention de 70 % du montant des travaux engagés en 2022 sur son territoire. Ces derniers s'articulent autour de trois axes: 1. la création d'un tunnel piétons-cyclistes sous la RD900B au Lautaret permettant aux usagers de se rendre en toute sécurité au pôle commercial du Lautaret et de rejoindre ensuite les Clots ou la base nautique, avec mise en place d'un compteur de passage mobile et de bornes de rechargement pour VAE 2. La réhabilitation de chemins existants afin de créer un réseau de voies douces inter-hameaux évitant la D900 à forte circulation 3. un jalonnement du réseau cyclable pour arriver à bon port. Si ce réseau permettra dans un premier temps de se déplacer sereinement à vélo sur la commune, l'on imagine qu'à terme, il pourra relier la future Voie Verte, la Vallée de

l'Ubaye ainsi que la Véloroute "La Durance à Vélo" qui se met doucement en place dans le 05, sans oublier le projet du Tour du Lac de Serre-Ponçon à Vélo qui mûrit dans les esprits de nos voisins depuis que notre commune a initié le projet de Voie Verte en balcon. Ce faisant, Ubaye-Serre-Ponçon pourrait constituer un maillon important dans un vaste réseau de voies douces à venir et structurant notre département et la région PACA.

## LE RÉSEAU DE VOIES DOUCES EN DÉTAIL

Le réseau de voies douces mis en place sera pleinement opérationnel au printemps prochain et permettra de relier entre eux la quasi-totalité des hameaux de la commune. Partant de Saint-Vincent-les-Forts, le chemin carrossable qui mène aux Rollands, jugé en bon état, n'a pas subi de modifications particulières et peut être emprunté tel quel. Le chemin de la Diligence par contre, a été entièrement resurfacé avec un empierrement lisse et fort agréable à emprunter. Depuis les Rollands, il permet d'accéder aux hameaux des Berlies et des Chabrandes. À mi-chemin, une bifurcation permet de se rendre directement au Lautaret via la route communale. Peu avant les Chabrandes, un ancien chemin communal, dit de la Moutière et également réhabilité, rejoint les Laphonds et les Goirands. Aux Laphonds, la route communale peu fréquentée permet de poursuivre son chemin vers Costebelle et La Rouvière pour ensuite rejoindre la D7 d'où l'on peut monter à l'Égaye et Charamel ou, au contraire, descendre vers La Bréole. Afin d'éviter la traversée dangereuse de la RD900B à hauteur de l'embranchement de la route du Col des Fillys, une nouvelle voie douce traversant un joli bois part à hauteur du Camping La Pierre de l'Aigle pour sortir en face de la Fromagerie. Afin de permettre une traversée sereine de la route départementale, une signalétique signalant la traversée est actuellement à l'étude. Et pour couronner le tout, une voie douce en site propre sera réalisée depuis le pôle commercial du Lautaret vers les Clots afin d'éviter aux piétons et cyclistes d'emprunter la RD900B.



## LOCATION DE VTTAE AVEC L'AIDE DU PROGRAMME AVELO2 ET DU PLAN AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS

Comme vous le savez, notre commune propose depuis juin 2022 un service de location de VTT à assistance électrique. Trois durées de location sont proposées aux administrés de la commune, à savoir 1, 2 ou 3 mois renouvelables et ce, à des tarifs calculés de manière la plus avantageuse afin de couvrir les coûts d'entretien et de fonctionnement. But de l'opération : permettre à tout un chacun de découvrir la pratique du vélo comme moyen de transport au quotidien en lieu et place de la voiture. Compte-tenu d'une autonomie de batterie moyenne de 60 km en fonction du degré d'assistance, le VTTAE permet donc de se déplacer sur une distance conséquente. Afin de pouvoir réaliser ce service, notre commune a sollicité l'aide du programme AVELO2 et du Plan Avenir Montagnes Mobilités. Grâce à un dossier solidement construit, la commune d'Ubaye-Serre-

Ponçon est un des rares territoires de montagne parmi les 400 lauréats répartis dans l'Hexagone à bénéficier de ces deux programmes de subvention. Pour rappel, le programme AVELO2, porté par l'ADEME, a comme objectif d'accompagner les territoires dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables pour développer l'usage du vélo au quotidien. Il s'inscrit dans l'objectif du Gouvernement de faire passer la part modale du vélo de 3 % à 9 % d'ici 2024, et dans un objectif de cohérence territoriale dans la continuité de la Loi d'orientation des mobilités (LOM). Quant au Plan Avenir Montagne Mobilités porté par l'Agence Nationale de la Cohésion du Territoire (ANCT), il vise à soutenir et développer le tourisme durable en montagne. Saluée pour son dynamisme et son ambition pionnière, notre commune a ainsi pu bénéficier d'une aide financière à hauteur de 73 % pour l'achat de son parc de VTTAE pour le plus grand bien de la planète (et de la santé de ses habitants).



## LOCATION DE VTTAE À UBAYE SERRE-PONÇON, UN SUCCÈS IMMÉDIAT !

Dès leur mise en location, les 20 vélos n'ont pas tardé à trouver preneur à tel point que très vite une liste d'attente a été créée, preuve s'il le fallait, que l'initiative est fortement appréciée ! Merci à tous pour votre enthousiasme et votre geste pour la planète ! Voici quelques statistiques que nous avons dressées après cette première année : ensemble, les 20 vélos ont parcouru 5000 km environ sur les 5 mois de location. Le vélo qui a parcouru

le plus de kilomètres affiche 958 km au compteur alors que celui qui a le moins circulé n'a tout juste pas dépassé les 60 bornes. En moyenne, chaque VTTAE a parcouru 250 km. Si tous les vélos ont été sollicités, la taille M remporte logiquement la palme des demandes étant donné qu'un vélo de cette taille peut facilement être mutualisé au sein d'une même famille. Nous remercions tout particulièrement Marie-Line Musto pour l'excellente gestion des réservations. Pour l'année prochaine, la commune envisage de développer le service afin de le rendre encore plus attrayant !



## Location côté pratique 2023

Pour toute réservation d'un VTTAE, rendez-vous à l'agence postale où Marie-Line Musto se fera un plaisir de vous aider. Après réservation, vous pourrez récupérer votre vélo chez Sport Confort à Saint-Jean-Montclar.

## Tarifs 2023

- Location 1 mois: 85 €
- Location 2 mois: 125 €
- Location 3 mois: 165 €
- Location 1 mois supplémentaire en fin de 1<sup>ère</sup> période de location de 2 mois: 40 €
- Location 2 mois supplémentaires en fin de 1<sup>ère</sup> période de location de 1 mois: 80 €
- Pour maximum 3 mois

## RETOURS CLIENTS ET TÉMOIGNAGES

Selon une étude britannique de 2017, se rendre au travail à vélo diminue de 46% les risques cardiaques par rapport aux travailleurs utilisant des modes de transport passifs ?

### Témoignage de Coralie Giraud

Un grand Bravo à la commune pour cette belle initiative qui s'ancre dans des projets de mobilité douce. En tant qu'utilisatrice durant 2 mois, j'ai pu alterner mes trajets maison - crèche - travail - maison de manière accessible grâce aux vélos électriques. Cela est un vrai service de localité et je réitérerai cette expérience qui m'a permis de diminuer mes trajets voiture et empreinte carbone. Et principalement: rendre accessible le vélo électrique pour tous.

### Témoignage de Yannick Vayr

L'idée de départ est venue d'une envie de longue date de faire un maximum de trajets « courts » (jusqu'à 15 km aller environ) en vélo musculaire afin de minimiser les frais de déplacement et de combiner un peu d'activité physique avec le plaisir d'être au grand air. Tout cela vient d'une expérience passée et validée ! Malheureusement dans notre région de montagne, les principaux écueils à la poursuite de cette envie sont le manque d'infrastructures telles que voies réservées (diminution des risques rencontrés avec la circulation des VL et PL sur les D900 et D900b), un relief prononcé qui pour un cycliste occasionnel calme vite les ardeurs. Sans parler du fait que d'arriver tout transpirant sur son lieu de travail ou dans les commerces n'est guère agréable et envisageable. De ce fait, l'engagement de la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon dans la mobilité douce avec l'achat d'un pool de VAE (Vélo à Assistance Électrique), l'aménagement

et la réhabilitation de chemins vicinaux tombe à point nommé. Nous avons loué un vélo durant 3 mois cet automne et y avons vite pris goût, au point de faire environ 1 000 km en quelques semaines et de « se battre » pour prendre le vélo. Notre utilisation principale est le trajet domicile-travail (25 km aller-retour) et les rendez-vous/courses de proximité. Le gros point fort du VAE est que l'on peut aisément gérer l'assistance et donc son effort physique en fonction de son envie, de sa forme physique et du relief rencontré, ce qui en fait un outil idéal pour nos contrées montagneuses et notre utilisation. Force est de reconnaître alors qu'en cette période de baisse du pouvoir d'achat, l'opportunité qui nous est offerte par la commune d'avoir accès à des VAE en location longue durée et à tarifs privilégiés est on ne peut plus intéressante et mérite réflexion. Pour notre part, l'idée a fait son chemin. Nous sommes conquis et avons franchi le pas de l'achat.

### Témoignage de Valentin Dussap

Le vélo électrique, cool !!!!

J'ai 19 ans et je suis étudiant en BUT génie mécanique et productique à Toulon. Cet été, j'ai pu accomplir un job d'été en pleine autonomie. En effet j'ai pu me rendre sur mon lieu de travail sans solliciter mes parents pour gérer mes déplacements, 18 kms par jour soit 9km aller/retour, sans me fatiguer. Comment ? J'ai profité de l'offre de la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon consistant à louer un vélo électrique pour 80 euros seulement pour un mois. Quel avantage et quelle liberté ! Le seul hic ... le mauvais temps ! Mais par chance, la météo des mois de juillet et août a été favorable à de tels déplacements. Cette expérience s'est donc avérée très satisfaisante, à moindre coût. J'ai pu rouler cet été 666 km, sans aucun souci technique. Merci pour ce beau projet que je conseille à TOUS !

## VOIE VERTE EN BALCON

La création d'une voie verte en balcon du lac permettra de finaliser la transition vers la mobilité douce initiée par la Conseil Municipal d'Ubaye-Serre-Ponçon. Cette Voie permettra de relier la Transubayenne et de créer un trait d'union entre les communes historiques de Saint-Vincent-les-Forts et la Bréole, fusionnées en 2017. L'aménagement d'une voie verte en site propre permettra de proposer une alternative à la route départementale RD900b, à forte fréquentation, de diversifier l'offre touristique sur notre commune, et de proposer un équipement durable sur les 4 saisons compte tenu des faibles chutes de neige des dernières années.

De manière générale ce projet permettra :

- de développer un équipement touristique durable (offre sur les 4 saisons)
- de soutenir la transition écologique (aménagement de « sentiers de montagne » comme vecteur d'éducation à la nature.

Le projet a évolué depuis le lancement de l'étude en Avril 2021. Le premier comité de pilotage a eu lieu en dé-

cembre 2021 avec les instances officielles (représentant de l'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes, le Conservatoire du Littoral, l'Office Français de la Biodiversité, le SMADESEP, ...). Les retours ont été positifs. Notre projet est perçu comme un projet d'envergure, à l'image de la volonté politique de créer des outils permettant la diversification touristique. En 2022, nous avons poursuivi l'étude pour affiner le tracé, les demandes d'autorisations et les coûts. Un rendu sera présenté le 2 décembre lors du second comité de pilotage. En septembre dernier, nous avons reçu la visite de Madame la Ministre de la Ruralité Dominique Faure, accompagnée des Messieurs le Préfet et Sous-Préfet et de la Direction d'EDF afin de leur présenter le projet. Nous avons également engagé des démarches auprès des financeurs (Europe, État, Région et département) et avons obtenu des promesses de l'État et de la Région à hauteur de 10 800 000 € environ pour les travaux, et du département à hauteur de 40 000 € pour de l'ingénierie. Nous contribuons au projet « Tour du Lac en Voie Verte » en partenariat avec nos voisins des Hautes-Alpes et du Lauzet.



## GAREZ VOS VÉLOS EN TOUTE SÉCURITÉ !

Courant 2022, la commune a installé sur son territoire plusieurs attache-vélos. Il s'agit d'arceaux spécialement conçus permettant d'y attacher un deux-roues à l'aide d'une chaîne ou d'un antivol en U. Si ce dispositif n'est pas une garantie absolue contre le vol, il permet néanmoins de garer son vélo le temps d'une course ou d'un dîner au restaurant sans le stress de le voir s'évaporer dans la nature, d'autant plus que les vélos et en particulier les VAE constituent aujourd'hui un investissement conséquent. Trois sites ont été retenus pour l'installation des attache-vélos: à l'entrée de la Mairie de La Bréole, à côté du Monument aux Morts de Saint-Vincent et à la base nautique.





## TROIS NOUVELLES BOUCLES VTT SUR LA COMMUNE !

Chose promise, chose due ! Comme nous l'avions annoncé dans notre édition précédente, un réseau VTT a été mis en place sur le territoire de notre commune courant 2022. En suivant nos recommandations, le service des Activités de Pleine Nature de la Communauté de

Communes a finalement opté pour trois boucles interconnectées au lieu de deux, présentant chacune un balisage orange FFC pour un total de 50 km. La première, portant le numéro 23, fait environ 17 km et démarre devant la Ferme aux Saveurs du Lautaret. De là, le tracé monte à Saint-Vincent-les-Forts pour rejoindre le Clot du Dou et les Rollands avant de redescendre vers le Lautaret en empruntant la belle piste sous le bois de Pralong. Pour les boucles 25 et 26, appelées respectivement la Grande et la Petite Bréolaise, rendez-vous est donné devant la Mairie de La Bréole. Si la Petite ne fait que 15 km, elle monte néanmoins au Col de Charamel avant de redescendre par sentiers et chemins au point de départ. Quant à la Grande Bréolaise de 18 km, elle ravira les vététistes et amateurs d'Enduro par son challenge et la diversité des paysages. En effet, après avoir parcouru une partie de l'Escoubaye, la 25 descend jusqu'au Lac de Compensation avant de s'engager dans les magnifiques gorges de la Blanche. Une belle piste permet ensuite de remonter vers la Vallée de l'Ubaye tout en admirant Clot la Cime sous un angle inhabituel. Le retour au village de La Bréole passe par le bas des Champs Longs tout en offrant au passage une vue sublime sur le barrage et les installations hydroélectriques de Serre-Ponçon. Les trois boucles affichent un niveau rouge et alternent pistes roulantes et sentiers techniques, parfois trialisants, avec par endroit un dénivelé important. Cela dit, que ce soit en musculaire ou en électrique, le défi est assuré !

*Michel Ceriez*

Boucle 23 : 17 km et 680 m de D+

Boucle 25 : 18 km et 650 m de D+

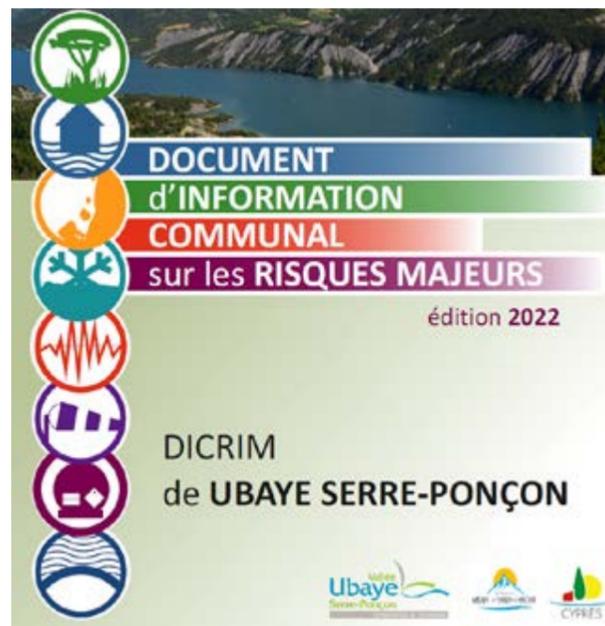
Boucle 26 : 15 km et 455 m de D+

## LE DICRIM EST MIS EN PLACE

Comme nous l'avions indiqué lors du précédent bulletin municipal, le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a été réalisé sur notre commune. Ce document, obligatoire pour chaque commune, informe le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé sur son territoire, sur leurs conséquences et sur ce qu'il doit faire en cas de crise. Nous vous invitons donc à en prendre connaissance sur notre site internet, sur celui de la Communauté de Communes ou encore en vous le procurant directement en Mairie.

[www.ubaye-serre-poncon.fr](http://www.ubaye-serre-poncon.fr) / [www.ccvusp.fr](http://www.ccvusp.fr)

*Robin Charrieau*



## CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 11 NOVEMBRE

Une fois n'est pas coutume, les trois cérémonies commémoratives de l'Armistice du 11 novembre 1918 ont eu lieu cette année sous un soleil radieux et une température digne d'une fin de printemps. En présence des sapeurs-pompiers, jeunes et anciens, Monsieur le Maire et son premier adjoint ont déposé une gerbe au pied de nos trois monuments aux Morts afin d'honorer la mémoire des soldats, résistants et citoyens morts pour la France. La guerre de haute intensité qui sévit aux portes de l'Europe nous rappelle malheureusement l'importance de ce devoir de mémoire. Eu regard à cette actualité, l'absence aux cérémonies d'enfants et de jeunes a été particulièrement remarquée cette année. N'oublions pas que la tyrannie est



toujours de ce monde et que la paix dans les décennies à venir dépend entièrement de la jeune génération. À bon entendeur...

À la suite des cérémonies commémoratives (8 mai et 11 novembre) la municipalité offre un apéritif, permettant de partager un moment convivial.

*Michel Ceriez*

## MARCHÉ ARTISANAL À SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Comme annoncé lors du dernier bulletin municipal, un marché artisanal a été organisé à Saint-Vincent-Les-Forts cet été 2022. De début juillet à fin août, une dizaine d'artisans et producteurs en moyenne se sont retrouvés tous les mardis après-midi entre 14h30 et 18h30 sur l'espace dédié au marché à côté du parking du site de parapente. Un succès pour cette première année, et même si la fréquentation n'était pas encore optimale, les exposants ont tous été ravis d'y participer, et sont motivés pour réitérer l'expérience l'année prochaine ! Le format du marché est d'ailleurs à l'étude pour le dynamiser : choix du jour de marché, proposition de deux nocturnes dans l'été, orga-

nisation d'un apéritif musical certains soirs après le marché... nous ne manquons pas d'idées et vous tiendrons informés avant l'été prochain !

*Robin Charrieau*



## CHATS ERRANTS ? SIGNALEZ-LES !

Chaque année, la commune signe une Convention avec la Fondation 30 millions d'amis dans le but de stériliser les chats errants et de réguler la population de félins. Les trappages sur le terrain sont effectués par les bénévoles d'Audacce et en particulier par Madame Claudine Noël qui y consacre son temps libre et utilise son véhicule personnel sans compensation financière. Nous la remercions sincèrement pour le travail accompli. S'il est clair que la présence de chats est nécessaire dans nos fermes et campagnes pour éliminer rongeurs et autres nuisibles, il est en revanche tout aussi évident qu'une prolifération malsaine ne profite à personne, car cela coûte à la collectivité et est vecteur de maladies et de consanguinité parmi les chats. C'est pourquoi la commune lance un appel urgent à la population pour qu'elle signale à la Mairie toute présence de chats errants indésirables avant

qu'il ne soit trop tard. En 2022, les bénévoles ont dû intervenir à certains endroits où 30 voire 40 chats semaient la terreur. Il faut absolument éviter d'en arriver là ! Pour rappel, nous précisons que la commune n'intervient que pour la stérilisation des chats errants et non pas des chats domestiques qui sont la responsabilité de leur propriétaire. Merci d'accomplir votre devoir citoyen !

*Michel Ceriez*



## LE C.C.A.S INTERCOMMUNAL : UBAYE-SERRE-PONÇON, LE LAUZET-UBAYE, MÉOLANS-REVEL

Différentes activités d'animation variée furent proposées tout au long de l'année.

L'atelier « relaxo bien-être » a remporté un franc succès avec pas moins de 18 participants répartis en deux groupes. L'intervenante Misha Bancquart a prodigué de précieux conseils sur l'importance de la respiration ventrale, mais également sur la méditation en pleine conscience permettant un lâcher prise sur ses émotions et sur la gestion du stress au quotidien. La projection du témoignage de Pauline Arnaud sur le vallon de fours en 1939/1945 a été un succès. Présentée par Hubert Tassel, Christian Michel, et Lucien Tron, cette projection a été un moment très enrichissant pour le public. La sortie en autocar en mai à Manosque a été particulièrement appréciée. La matinée fut dédiée à la visite de la maison Giono le « Paraïs », maison dans laquelle le célèbre écrivain séjourna de 1930 à 1970. L'écrivain y réalisa la quasi-totalité de son œuvre et laissera après sa mort une bibliothèque personnelle comprenant 8000 ouvrages, lettres, photos, manuscrits et objets d'art. L'après-midi, les participants ont visité les vergers et jardins conservatoires « la Thomassine ». Cette Maison du parc du Luberon, lieu de mémoire paysanne, s'attache à conserver et sauver quelque 400 variétés d'arbres fruitiers, pommiers, poiriers, oliviers, figuiers oubliés ou quasi disparus. Bref, ce fut une journée passionnante et riche d'apprentissage pour tous ! Au mois de juin, c'est un repas convivial et musical qui a réuni 50 personnes à la maison familiale de Rechastel autour d'un succulent repas. Une lecture

d'archives du département s'est déroulée en cette fin de mois. Le thème de la transhumance a passionné l'assistance. En septembre, des ateliers sport santé seniors se sont déroulés au Lauzet-Ubaye. Le groupe a été ravi de l'intervenante sportive et souhaite que ces ateliers soient reprogrammés en 2023. La visite du GAEC « les p'tits cailloux » situé au Forest a réuni une quinzaine de personnes. Lise et Thomas nous ont fait partager leurs deux métiers. L'exploitation est à la fois une ferme fromagère et une brasserie de bières. La journée s'est clôturée avec la dégustation de leurs produits. Une rencontre lecture avec les archives départementales sur le thème de la « 8<sup>e</sup> compagnie de Brandebourg » a été suivie avec attention par une quarantaine de personnes. C'est la part sombre de ces collaborateurs français qui fut mise en lumière par Monsieur Labadie conservateur des archives du 04. Deux projections, une sur le thème du Chili présentée par Jean Navarrete au Lauzet-Ubaye et une sur le thème de la faune et flore à la Bréole présentée par Bernard Rousseaux ont clôturé ce mois de novembre. De fabuleuses photos d'Ordessa en Espagne et des Abruzzes en Italie furent projetées à l'assistance et commentées par Gil Streichert. De très belles images de l'Ubaye ont complété le tout. Le petit film « la parade des ours » a été très commenté par l'assistance. Un instant unique à voir!

**N'hésitez pas à me contacter pour vous aider dans vos démarches administratives ou pour des transports à la demande, pour vos rendez-vous médicaux ou pour faire vos courses!**

**Céline 04 92 81 94 08**  
**ou [ccas.meolansrevel@orange.fr](mailto:ccas.meolansrevel@orange.fr)**



## NOUVEAU SERVICE OUVERT À TOUS : PORTAGE DE REPAS

La Résidence du Lac a mis en place ce nouveau service destiné aux particuliers et aux entreprises.

Pour en bénéficier il suffit de contacter la résidence par mail à [s.materne@groupecolisee.com](mailto:s.materne@groupecolisee.com) ou par téléphone au 04.92.85.55.79.



## UBAYE-SERRE-PONÇON MAINTIENT ET CONSOLIDE SON LABEL « 1 FLEUR »

Vous l'aurez sûrement remarqué cet été, la commune ne lésine pas sur les moyens pour fleurir et embellir l'espace public. Avouez qu'il est fort plaisant de déambuler dans les rues de notre commune habillées de jardinières aux géraniums luxuriants et de massifs variés et divers mariant arbustes, vivaces, rosiers et annuelles. Soucieux de créer un cadre de vie des plus agréables pour les habitants, les agents municipaux en charge de l'embellissement floral d'Ubaye-Serre-Ponçon mettent tout en œuvre pour le maintien du label. Celui-ci ne s'obtient cependant pas aisément, loin s'en faut. En effet, les critères du label sont stricts et le cahier des charges ne l'est pas moins. Ainsi, le projet municipal et sa réalisation doivent être cohérents tout comme le projet d'aménagement doit prendre en compte le paysage. Une attention particulière doit également être portée à la pertinence de l'aménagement paysager et des plantations en fonction des variétés et des lieux, que ce soit à l'entrée, au centre ou dans certains quartiers de la commune. Ainsi, à titre d'exemple, les abords des bâtiments publics, des espaces sportifs doivent obligatoirement faire l'objet d'un fleurissement conséquent.

Vous aurez compris qu'il ne s'agit pas de planter n'importe quoi n'importe où d'autant plus que des critères de biodiversité et de patrimoine végétal doivent être respectés. Bien évidemment, tout cela ne servirait à rien si derrière il n'y avait pas un entretien rigoureux et de qualité tout au long de l'année. Saluons à ce titre les efforts consentis par les agents municipaux et en particulier par Serge Rougon et Emmanuel Arizurrieta qui, avec passion, se chargent de l'arrosage et de l'entretien des fleurs, respectivement à La Bréole et Saint-Vincent-les-Forts. À intervalles réguliers, le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris rend visite à notre commune pour évaluer la conformité du fleurissement aux critères du label, un examen que, bien évidemment, notre commune réussit à chaque fois haut la main! Bravo!

*Michel Ceriez*



## VOTRE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le Centre d'Incendie et de Secours d'Ubaye-Serre-Ponçon compte 12 Sapeurs-pompier volontaires. Les personnels sont répartis en trois équipes, se relayant afin d'assurer des astreintes de nuit et de week-end 365 jours par an, apportant la réponse à une urgence la plus rapide sur notre commune. Durant les périodes estivales et hivernales à très forte sollicitation est mis en place une garde postée composée de 3 pompiers volontaires assurant les départs en journée.

### L'activité opérationnelle 2022 du CIS

À la date du 11 Novembre 2022, 211 interventions ont été réalisées. De nombreux feux de broussaille et de forêt ont nécessité notre engagement que ce soit sur le secteur de l'Ubaye à la fin de l'hiver (Barcelonnette), sur le sud du département cet été et sur les communes de Rougon, de Villeneuve et le Lauzet-Ubaye.

### Les interventions en 2022

- 135 secours à personnes
- 30 accident de la Voie Publique
- 34 incendies
- 12 missions diverses (inondation, dégagement de chaussée, protection des biens et des personnes, sauvetage animalier,...)

- 12 journées de surveillance sur le lac de Serre-Ponçon. Les Sapeurs-Pompier poursuivent le maintien de leurs compétences et l'entretien de leurs matériels grâce à la manœuvre mensuelle d'équipe lors de la prise de garde. L'objectif étant de perfectionner et de consolider les nombreuses techniques utilisées en interventions qui nécessitent précision et automatisme.

Première réponse opérationnelle sur notre territoire rural, cet engagement citoyen de sapeurs-pompier volontaires est ouvert à une grande partie des habitants de notre commune.

Nos missions sont la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Si les valeurs de « courage et dévouement » et d'altruisme vous interpellent, vous pouvez venir participer à nos côtés aux missions qui nous sont confiées en candidatant à un engagement.

Au service de la population, quelle que soit l'heure ou le jour, je tiens à féliciter les membres du Centre de Secours pour leur engagement.

*Lieutenant Thomas Lemaire*

## UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Depuis le début du mois d'octobre, la commune a recruté un directeur général des services en la personne de Laurent GARCIER-RICHAUD.

Né à Barcelonnette, ses origines paternelles sont issues du village d'Ubaye où reposent nombre de ses ancêtres. Après un cursus universitaire en économie, son parcours professionnel l'a conduit au sein du service tourisme de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye (devenue depuis C.C.V.U.S.P.), puis à la direction de l'office de tourisme de Barcelonnette en 2000. Directeur hôtelier et chef d'entreprise par la suite, son solide parcours de «manager» et de gestionnaire ainsi que ses dif-

férentes expériences sont des atouts qu'il saura mettre au service de notre commune. Sa mission consiste, au-delà de l'administration générale de la commune, à fédérer l'ensemble des agents mais également les services et les élus.

Son bureau est installé dans les locaux de la mairie de la Bréole où il vous accueille aux horaires d'ouverture des services administratifs.



## VISITE MINISTÉRIELLE

Monsieur le Maire a invité Madame Dominique Faure, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la ruralité, nouvellement nommée Ministre déléguée aux Collectivités, sur notre commune lors d'un déplacement dans notre département, courant septembre. Il a souhaité lui présenter le projet de la voie verte en balcon d'Ubaye-Serre-Ponçon.

Les instances étaient également conviées: la Préfecture, la Sous-Préfecture, la Région, le Département, la Communauté de Communes et le SMADESEP.

Madame la Ministre a félicité les élus pour leur dynamisme exemplaire. « Tout est réuni pour porter un projet touristique de qualité autour de ce lac et aller vers une diversité d'usage que l'on cherche dans une zone de montagne, au-delà du ski. » a précisé Madame la Ministre.

À la suite de cela, une réunion a eu lieu dans les locaux de Réchastel réunissant les collectivités lauréates du Plan Avenir Montagnes. Différentes thématiques ont été abordées.

*Amandine Achard*



*Les représentants Région, Département, Ministère et État (de gauche à droite) : David Gébant, Éliane Barreille, Dominique Faure et Marc Chappuis*



## SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

## POURQUOI PAS VOUS ?

VOTRE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS RECRUTE

CONTACTEZ LES

04 92 85 57 62

cisbol@sdis04.fr



VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS



## RETOUR SUR UNE SÉCHERESSE HISTORIQUE À SERRE-PONÇON

En tête de la chaîne hydroélectrique Durance-Verdon, le barrage et la centrale de Serre-Ponçon constituent un site de référence pour la gestion partagée de la ressource en eau, permettant la production de l'électricité renouvelable, l'irrigation des terres agricoles, l'alimentation en eau potable et industrielle, les activités de loisirs et de tourisme, tout en préservant les milieux aquatiques. La gestion du lac par EDF Hydro Méditerranée, en lien avec les services de l'État, tient compte de l'ensemble de ces besoins. L'adaptation, l'anticipation et la concertation sont les maîtres-mots afin de partager équitablement la ressource en eau pour tous les usages. La sécheresse historique de 2022 est venue nous rappeler la fragilité de cet équilibre, dépendant largement de la nature, mais aussi le rôle essentiel de cet ensemble Durance-Verdon.

### Une année marquée par une sécheresse historique

Comme l'ensemble de la France, la région PACA a connu une année particulièrement sèche. Elle a débuté par des températures bien au-dessus des moyennes de saison et un faible stock neigeux dans les Hautes-Alpes (environ 10 % d'une année normale). Avec +3 à 4°C au mois de mai et jusqu'à +10°C ponctuellement, la fonte de la neige est intervenue beaucoup plus tôt que d'habitude et de manière très rapide. Fin mai, le stock de neige avait complètement disparu. Le niveau d'eau le plus haut a été atteint en mai avec 774,3 m NGF, soit 70 cm en dessous de la côte de compatibilité touristique<sup>1</sup> à atteindre au 1<sup>er</sup> juillet. Par la suite, en l'absence d'épisode de pluie significatif, les volumes d'eau entrant dans le lac sont restés dans les valeurs les plus faibles enregistrées historiquement. L'ensemble des acteurs de la rivière ont fait des efforts pour réduire les prélèvements, notamment les agriculteurs en basse Durance. Malgré tout, le débit d'eau entrant à Serre-Ponçon est resté inférieur aux quantités d'eau sortantes nécessaires pour les besoins essentiels. Le niveau du lac n'a cessé de baisser jusqu'en septembre.

### Une gestion adaptée, prudente et concertée

Dès le début de l'année, les prévisions et scénarii de gestion des lacs ont conduit EDF à anticiper et adopter une gestion prudente et adaptée de ses aménagements pour favoriser le remplissage des lacs de la Durance et du Verdon.

Ainsi, dès fin février, EDF a décidé de limiter l'utilisation de Serre-Ponçon à la fourniture du débit réservé<sup>2</sup> et des prélèvements en eau pour l'irrigation, l'eau potable et industrielle. L'usage énergétique a donc été fortement contraint jusqu'à fin septembre afin de privilégier la remontée du lac et les activités touristiques de l'été. Durant tout l'été, la situation a été particulièrement suivie à Serre-Ponçon, en concertation avec les services de l'État, le SMADESEP, les communes, ... Sur l'ensemble de la Région, plus de 65 comités se sont tenus, réunissant tous les acteurs (EDF, SMADESEP, collectivités, associations, agriculteurs...) sous l'égide de l'État, pour définir les modalités de gestion de l'eau, concilier les différents besoins et préserver l'intérêt de la collectivité. Les incertitudes liées aux effets du changement climatique nous confrontent à de nouveaux enjeux et renforcent encore plus la nécessité de concertation. C'est dans cette optique qu'EDF Hydro Méditerranée et le SMADESEP ont signé récemment une convention lançant une nouvelle phase de développement du lac pour des aménagements touristiques plus résilients et mieux adaptés aux variations du niveau d'eau de la retenue.

### L'hydroélectricité au rendez-vous des enjeux de l'hiver

Serre-Ponçon commence toutefois la période hivernale avec des stocks d'eau suffisants pour reprendre son rôle de production d'énergie renouvelable. Le rôle de l'hydroélectricité est essentiel dans l'équilibre et la sécurisation du réseau, de par sa rapidité de production et sa flexibilité. Dans le contexte énergétique tendu de cette fin d'année, Serre-Ponçon et les aménagements de la Durance et du Verdon sont prêts à jouer leur rôle primordial pour la production d'électricité de cet hiver.

*EDF, service communication*

1. La convention de moyens mise en œuvre avec le SMADESEP stipule que le niveau du lac doit être supérieur à 775 m NGF entre le 1er juillet et le 31 août.

2. Débit réservé : quantité d'eau, définie par les services de l'État, délivrée en aval d'un barrage pour le milieu, la faune et la flore en rivière. Ce débit d'eau est délivré 24h/24 et 7j/7.



# 5 QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

## COMMANDANTS POUR SA MAJESTÉ AU FORT DE SAINT-VINCENT

En janvier 2021, le conseil municipal a délibéré pour baptiser les rues. Parmi elles, la rue de Launay, d'où l'idée de cette chronique ...

Dès 1713, Louis XIV veut nommer un commandant militaire dans la vallée récemment Française mais le Gouverneur de Provence écrit qu'*il n'y a rien de plus désespérant que ces commandants; ils ne sont bons qu'à produire de la tracasserie.*

Pour éviter cette nomination, il s'oppose à ce que monsieur de Chantoiseau, le *Capitaine de la Tour de Saint-Vincent*<sup>1</sup>, obtienne aussi le commandement de la vallée de Barcelonnette.

Mais le roi décide de fusionner les deux fonctions et crée un poste de *Commandant pour Sa Majesté au Fort de Saint-Vincent et dans la vallée de Barcelonnette*. Le titulaire possède l'autorité militaire sur la vallée, peut réquisitionner et a la responsabilité des chemins.

En 1716, le premier à occuper ce poste sera un lieutenant-colonel d'infanterie, Jacques de Launay qui, deux fois blessé lors de 12 sièges et de 5 batailles vient d'être admis chevalier dans l'Ordre de Saint-Louis.

Cette affectation n'est pas celle qu'attendait Jacques, qui écrit être *plus malheureux qu'aucun lieutenant-colonel du royaume*. Il faut dire que la seule garnison dont il dispose est celle du fort de Saint-Vincent qui n'est armée que de 58 soldats tous estropiés et âgés, détachés de l'Hôtel Royal des Invalides.

Lui ne dors pas dans le fort glacé de Saint-Vincent. Comme le préfet Royal, il est logé à Barcelonnette mais il ne sait pas encore qu'il y restera 21 ans.

En avril 1721, nommé brigadier des armées du roi, il porte enfin sur l'épaulette son étoile de général.

1. Au cours du second semestre 2023, la revue « Toute la vallée – La vie en Ubaye » de la Sabença consacrera son dossier à notre commune. L'article le châtelain de Saint-Vincent retracera l'histoire de la Tour-donjon et de ses châtelains successifs ... Rendez-vous sur [sabenca-valeia.org](http://sabenca-valeia.org).



Détail du fort Saint-Vincent

L'arrivée d'un adjoint, le capitaine Honoré Félix de Rignac va lui permettre de remplir ses objectifs.

En décembre 1723, il écrit au secrétaire d'État de la guerre de Louis XV en lui promettant un plan de la vallée de Barcelonnette mais s'excuse deux ans plus tard en lui indiquant qu'il attend l'arrivée d'un officier pour ... le mettre au propre.

Jacques laissera finalement une carte en 1726 et un *Mémoire concernant les chemins et moyens de faire entrer une armée en Piémont par la vallée de Barcelonnette en 1733*.

Mémoire de monsieur de Launay - 1733 - SHD GR 1V H 1892

Le 23 février 1730, il marie sa fille Marie-Jeanne avec son adjoint Honoré Félix qui, issu d'une famille noble du Sud-Ouest est parent avec le premier ministre du roi.

Cette union donnera naissance à 13 enfants.

En mars 1740, toujours gouverneur de la vallée, Jacques de Launay décède à Barcelonnette et Honoré Félix est nommé à sa place.

Tout change! Finie la communauté d'esprit avec un militaire sorti du rang. Place à l'intransigeance d'un fils de la noblesse, persuadé de son bon droit même quand il dépasse ses prérogatives: six mois après sa nomination, il fait emprisonner dans le fort de Saint-Vincent les 4 consuls de Barcelonnette, au prétexte qu'ils refusent de se rendre à sa convocation. Il faudra l'intervention de l'Intendant de Provence pour faire revenir notre Commandant à la raison.

Les incidents se multiplient à tel point que le juge royal et les consuls rédigeront un mémoire pour se plaindre!

Louis-Antoine, son fils aîné à 13 ans quand il s'engage dans le régiment des Gardes-Lorraine. En février 1758 pendant la bataille d'Hoya, il a la jambe droite fracassée, blessure qui le laissera infirme. Pour le remercier Louis XV lui fait créer en 1762 une *Majorité au fort de Saint-Vincent en survivance de son père*.

Celui-ci démissionne en juillet 1769 afin que son héritier puisse être nommé à sa place comme *Commandant pour Sa Majesté au Fort de Saint-Vincent et dans la vallée de Barcelonnette*.

Si les honneurs passent de main en main, la condition de la garnison de Saint-Vincent ne s'améliore pas. En septembre 1775, Jacques Antoine de Guibert écrit: *Fort Saint-Vincent inutile; est trop haut et trop loin pour commander la vallée. Triste et barbare prison, pour la malheureuse garnison, qui est composée d'une douzaine d'invalides*. Désespoir de ces infortunés. Il y en avait qui était désolés; le sort des exilés de Sibérie n'est pas comparable au leur.

Un papier défraîchi daté du 17 septembre 1777 laisse deviner la cordialité des relations entre militaires et habitants : à cette époque, à la suite d'une fuite, la citerne du fort de Saint-Vincent est vide. Les réparations sont faites mais il ne pleut pas. Le réservoir reste sec. Le sergent du fort transmet au Maire, monsieur Reynaud, une missive à ce sujet.

Lettre de monsieur de Rignac du 17 septembre 1774 - Archives départementales BdR - C 1242

Honoré Félix de Rignac, commandant démissionnaire depuis huit ans, reprend du service pour écrire au consul de Saint-Vincent et le mettre en demeure de faire remplir la citerne en faisant appel aux hommes de la commune, précisant que *s'il se rencontrerait quelque paysan résistant à cet ouvrage, vous le ferez mettre en prison*.

Face à la menace, le maire s'exécutera.



## LA VIE D'AUTREFOIS DANS NOS HAMEAUX

**Saint-Vincent-les-Forts, la commune aux deux paroisses...**

Comme chaque année dans cette rubrique, nous remontrons le temps en laissant la parole aux anciens de notre commune. Après le hameau de la Garde, rendez-vous cette année au village de Saint-Vincent-les-Forts. Aucun voyageur empruntant la D900 en direction de la haute vallée ne saurait rester indifférent à la vue de ce gracieux nid d'aigle construit sur une crête rocheuse et dominant la basse Vallée de l'Ubaye. Comptant guère plus qu'une rue principale ourlée de maisons authentiques, ce charmant village au cachet indéniable se vante toutefois volontiers de son fort et de sa tour Vauban bâtie sur un petit éperon rocheux d'où les soldats casernés sur place guettaient autrefois les chemins alentours reliant Gap à Barcelonnette. Mais ce serait réducteur de se restreindre au seul village de Saint-Vincent car avant la fusion avec La Bréole ayant donné naissance en 2017 à notre commune, le hameau du Lautaret faisait partie intégrante de la commune de Saint-Vincent-Les-Forts. Cela dit, les habitants du Lautaret, les Lautaretans ou ceux d'en bas, ont toujours eu un peu de mal à s'identifier aux Pangouniers, ou ceux d'en haut. Une question de fierté, sans doute... Toujours est-il que deux paroisses se sont développées et ce, après la construction par les habitants du Lautaret de l'église de l'Assomption. Sans doute trouvaient-ils le chemin trop long et trop fatigant pour se rendre à l'église de Saint-Vincent pour la prière du dimanche. Rares sont les communes qui peuvent ainsi se targuer de posséder deux églises et deux Monuments aux Morts. Mais revenons à la vie des gens

Dernière anecdote : le 14 juin 1791, le notaire Ollivier à la tête de 500 hommes armés s'empare de Barcelonnette pour protester contre la république naissante. Ils molestent le gouverneur, un infirme de 58 ans sans troupe. C'était Louis-Antoine de Rignac qui leur livrera la moitié de ses munitions.

La Révolution finira de bousculer le système, mettra fin au gouvernorat, dispersera la famille de Rignac. Louis-Antoine, le *dernier Commandant pour sa Majesté* sera arrêté le 21 brumaire de l'An II par les révolutionnaires et emprisonné à Embrun en attendant d'être jugé...

De cette histoire, seuls subsistent la citerne du fort de Saint-Vincent, l'hôtel Royal des invalides à Paris et le nom d'une rue...

Michel Turco

*Il est l'auteur d'une monographie sur notre commune : Le Lautaret, Saint-Vincent et autour ...*

et donnons la parole à Claude Michel, dit Claudet, et son épouse Jeanne dit Jeannette et née Filly, qui nous ont chaleureusement accueillis dans leur belle maison située juste avant le porche à l'entrée du village. Un entretien dans la bonne humeur et empreint de sincérité. Voici leur tranche de vie.

**Jeannette et Claudet, vous êtes bien de vrais Pangouniers ?**

C'est bien le cas de le dire, je (Claudet) suis né dans cette Maison en 1944 et j'y ai vécu toute ma vie. C'était l'année où Jean Giono a été incarcéré dans la caserne du village qui servait autrefois de prison. À sa libération, fin janvier 1945, mon père a offert à boire à tout le village. Il n'était pas rancunier (rires). Nous étions 7 à la maison, 6 garçons et 1 fille. Ils sont tous partis à un moment, mais le mal du pays les a rattrapés et ils sont tous revenus au bercail. Moi je suis resté et en tant que 5<sup>e</sup> de la fratrie, j'ai commencé à travailler en reprenant l'exploitation agricole de mon père. J'avais une dizaine de vaches à l'époque mais l'exploitation était trop petite et pas viable. L'étable existe toujours et se trouve derrière la maison. Je me suis alors converti en peintre en bâtiment, ensuite en artisan maçon pour finir agent d'entretien à la colonie d'Aubagne. Pendant 27 ans, j'ai également été pompier sur la commune. Quant à moi (Jeannette), je suis née aux Terrasses en 1947 et je n'ai qu'une sœur qui, elle, a épousé Pierrot, le frère de Claudet. C'est bien la preuve que ceux d'en bas et ceux d'en haut ne s'entendaient pas si mal que ça... D'ailleurs, quand on joue aux boules à Saint-Vincent, il y a en a d'en bas qui montent (rires)! Ces rivalités entre les deux villages n'étaient autres que de simples querelles de clocher, sauf aux élections où des fois c'était chaud! Au fil du temps,

ça a alimenté l'histoire de notre village, et aujourd'hui, ça prête surtout à sourire. J'ai grandi aux Terrasses et après l'école j'ai travaillé à Gap jusqu'à notre mariage. Après je suis monté à Seyne où j'étais cuisinière dans un centre de vacances. Avec Claudet, nous avons deux garçons.

**Si mes souvenirs sont bons, l'actuelle Mairie annexe abritait autrefois l'école du village. Comment était-ce à l'époque ?**

La vie était nettement plus dure que maintenant. La classe unique qui comptait un peu plus d'une dizaine d'enfants se trouvait à l'étage de la Mairie. Juste à côté, où se trouvent actuellement les gîtes, Madame Élise Arnaud, notre institutrice, avait son logement de fonction. Elle habitait à Faucon-de-Barcelonnette. Nous étions quasiment tous enfants d'agriculteurs ou d'exploitants forestiers. Ma vie était rythmée par l'école et les vaches dont j'avais très souvent la garde. Quatre fois par jour nous faisions le trajet entre l'école et la maison. C'était loin d'être une rigolade, surtout lorsque la Lombarde balayait le village en hiver et faisait gonfler les congères qu'il fallait enjamber. Il y avait une fille qui habitait au Villaret et qui montait quotidiennement à pied à l'école de Saint-Vincent. Ça fait environ 300 m de dénivelé positif. Elle montait tous les jours, peu importe la météo, chaussée un jour de godillots, un jour de sandales. Tout ça a beaucoup changé. Après l'école, les enfants partaient au collège. Comme il n'y avait pas encore de collège à Seyne, on partait à Barcelo. Moi (Claudet), j'ai fait une année de sixième, mais comme « ça marchait trop bien », ça s'est arrêté là (rires). C'était en 1957.

**Et la vie sociale ?**

Et bien, tout d'abord, les gens allaient à la messe le dimanche. Le curé du village qui célébrait la messe dans les deux paroisses s'appelait Lèbre. On se souvient de lui comme d'un personnage haut en couleurs, selon les jours et son état d'ébriété. Mais un jour il a fait faillite, il ne faisait plus recette et il a été déplacé pour des raisons que nous ne développerons pas. Bien sûr il n'y avait pas que le spirituel qui intéressait les gens. À une époque, Saint-Vincent comptait 3 débits de boisson. Les habitants se réunissaient

souvent dans le café du village, on y jouait aux cartes, aux boules et régulièrement un bal y était organisé. Le café Michel que tout le monde appelait Chez la Mémé Flora se trouvait au milieu du village dans la maison avec les escaliers qui montent et qui descendent. La montée était facile, la descente, en revanche, l'était souvent moins... C'est aujourd'hui la maison de Sylviane Michel. Le café tenu par sa grand-mère a fermé ses portes dans les années 80. Ensuite il y avait l'hôtel restaurant qui portait le nom de son propriétaire : Hôtel Liotard. Il était cordonnier, avait deux vaches et faisait tout lui-même. On était loin de l'hôtel 5 étoiles... C'est son fils cuisinier qui a ensuite modernisé l'établissement avant de le céder à son tour à la génération suivante. Les Liotard sont restés jusque dans les années 80. Mais il y avait également le café Astier, celui-ci se situait un peu plus vers l'église dans une maison qui a été rasée. Il était fort apprécié des soldats casernés à Saint Vincent. À une époque, la caserne abritait environ 150 hommes. Autant dire que le pinard coulait à flots ! Après la guerre, les militaires dont beaucoup étaient partis en Afrique ne sont plus revenus. Et puis il y avait l'épicerie où les gens se rencontraient. Celle de ma (Claudet) mère est restée ouverte jusqu'en 1960 à peu près. On y trouvait de quoi boire, des pâtes, du riz, des fruits et des denrées de première nécessité. L'épicerie se trouvait en face du café. La maison existe encore mais a été entièrement transformée.

**Pouvez-vous nous parler des enfants de l'Assistance Sociale ?**

Bien volontiers. À partir des années cinquante, le village a malgré tout connu une période creuse, à tel point qu'en 1965 l'école ne comptait plus que 3 enfants. C'est à ce moment-là que les gens du village ont pris chez eux des enfants de l'Assistance. Ces enfants qu'ils élevaient comme les leurs étaient bien entendu envoyés à l'école. Ça a permis de garder la classe jusqu'en 1990 avec une institutrice qui était payée par la commune. Ça a coïncidé avec la fin du mandat de Maryse Michel. Après l'élection du nouveau Maire, Monsieur Richaud, l'école a fermé ses portes.

**Jeannette, parlez-nous un peu du foyer de ski nordique que vous avez tenu à Saint-Vincent ! Vous étiez en quelque sorte de courageux pionniers ?**

Courageux, je ne sais pas, mais inconscients, c'est certain (rires) ! C'est vrai, nous avons ouvert un foyer de ski de fond chez nous, mais ça a vite été problématique. Si la première année ça s'est plutôt bien passé avec un enneigement



*Les enfants de l'école de Saint-Vincent et de haut en bas et de gauche à droite: Aimé Michel (le célèbre ufologue), René Michel, Nono, Claude Michel, Jean-Louis Michel, Pierre Michel dit Pierrot, Claude Michel dit Claudet parce qu'il était le plus petit des deux Claude, Francis Michel, Paulette Donnadieu, Nicole Trierieux, Raymonde Donnadieu, Mireille Corniot.*

correct, les trois années suivantes l'or blanc n'est pas tombé du ciel comme on l'espérait et on n'a pas pu ouvrir beaucoup. Après c'est retombé, fort heureusement. Tout ça a commencé avec la commune de Genevilliers qui possédait une partie du camping actuel. Ses habitants venaient été/hiver ici et l'hiver ils faisaient du ski de fond avec le matériel qu'ils louaient chez nous. Ils nous avaient même fait une dotation de skis. Et pour la petite anecdote, il faut savoir que tous les 14 juillet ils montaient avec les skis au Col de Restefond pour y tourner en rond sur les derniers névés. C'était une autre époque. On disposait également d'un scooter des neiges avec lequel on faisait les rails. Le skating n'existait pas encore à l'époque. On proposait deux boucles, une première qui allait au Clot du Dou pour ensuite monter à Montclar et revenir, et une deuxième qui descendait en contrebas vers le Prayet dans les champs sans aller jusqu'aux plus basses maisons. On proposait à la location tout l'équipement, skis, bâtons et chaussures. Quand les gens revenaient du ski, je les accueillais avec un pot, très souvent un chocolat chaud. Ça se passait dans notre ancien garage qui n'existe plus. Tout cela était très convivial ! Les gens étaient sympas et nous faisions un peu de publicité de bouche à oreille. Quand la station de Montclar a eu écho de notre activité, ils se sont empressés d'envoyer des skieurs sur les pistes que nous mettions « à disposition » mais tout en proposant eux-mêmes l'équipement à la location. N'ayons pas peur des mots, la station nous a un peu bouffés. Aujourd'hui on appellerait cela une concurrence déloyale... Si vous ajoutez à ça le manque de neige, vous comprendrez qu'à un moment on ne pouvait plus lutter. Nous avons alors décidé d'arrêter notre activité et de vendre l'équipement.

**Vous qui avez toujours vécu à Saint-Vincent, comment le village a évolué au fil des décennies ?**

Il a quand même pas mal évolué. Toutes les maisons ont été restaurées. Par rapport au Lautaret, il n'y a pas beaucoup de terrains constructibles à Saint-Vincent. Par conséquent il y a eu beaucoup de rénovations alors qu'au Lautaret beaucoup de maisons neuves ont été construites. C'est bien d'avoir des maisons restaurées et occupées par de nouveaux arrivants qui rajeunissent le village. On vit très bien à Saint-Vincent, mais souvent, il est difficile de trouver du travail. On a des saisonniers qui se sont installés, des moniteurs de ski et de parapente. À part ça, il n'y a plus que très peu de paysans. Et dire qu'avant on disait qu'il y avait 70 foyers et 70 paysans sur Saint-Vincent ! On peut comprendre l'attachement à la ferme des enfants d'agriculteurs, mais ce n'est pas toujours évident de reprendre une exploitation. Il faut du courage. Je me souviens d'un oncle paysan qui avait dit à son fils « Je ne sais pas si je dois te donner un coup de pied au cul pour que tu partes faire autre chose ailleurs ou si je te laisse continuer ». La génération avant nous se posait déjà la question.

**Il y a beaucoup de Michel sur Saint-Vincent. Comment faisait l'administration pour s'y retrouver ?**

Et bien c'est simple, on donnait des surnoms aux familles. Il y avait deux familles Michel dans le village, les Chabanel, et les Banardins. Quant aux nombreux Liotard, on disait le Bouif, le Sourdon ou encore le Baron selon la personne. Au Lautaret il y avait beaucoup de Reynaud avec un tel dit Blaise et tel autre dit Prince. Ces surnoms étaient actés dans les registres de la Mairie. Aujourd'hui, cette pratique n'existe plus. Et si vous voulez tout savoir, on appelait les Bréolais lous Foutràous ! (rires)

**Si vous deviez décrire le village de Saint-Vincent, que diriez-vous ?**

C'est le plus beau village du monde !

*Propos recueillis par Michel Ceriez*

**L'origine du mot Pangounier**

Il serait construit sur le mot occitan *pangoun* qui désigne une attelle, pièce qui ferme le joug sur le col d'un animal de trait, cheval ou boeuf, permettant de tirer les grumes de mélèzes jusqu'à l'Ubaye. Le radellage permettait ensuite de transporter les mélèzes jusqu'à La Brillane où on les sortait de l'eau.



*Claude Michel et son épouse Jeanne Michel née Filly devant leur maison.*



*L'ancien café du village Chez la Mémé Flora avec les escaliers qui montent et descendent...*



## LE CENTRE AÉRÉ

Le centre aéré a ouvert ses portes en janvier 2021 et fête donc bientôt sa deuxième année de fonctionnement. Malgré l'épidémie de Covid, l'accueil a pu être maintenu tout au long de l'année, seuls deux mercredis en décembre 2021 ont dû être fermés. Ce sont surtout les plus petits (3 à 6 ans) qui le fréquentent, mais les petits devenant grands, la fréquentation des enfants à partir de 6 ans augmente, et on compte à ce jour 32 enfants inscrits. Chaque période a son thème. L'hiver s'inspire de la neige; au printemps, la magie et le cirque se sont invités. Puis l'été et l'automne ont vu arriver la découverte du monde avec d'abord les régions françaises et ensuite le reste du monde. Tous ces thèmes sont les supports d'activités physiques (patin à glace, escalade,...), culturelles (visites de musées et fermes pédagogiques, etc.), et manuelles (poterie, création de jeux,...), et mettent en valeur la créativité des enfants ainsi que l'idée de coopération entre eux. De nombreux intervenants sont invités pour les illustrer. Dès janvier, un nouveau thème sera proposé aux enfants: le monde au-dessus de nos têtes! En effet, c'est la tête en l'air que les jeunes participants apprendront à connaître les étoiles et les planètes à travers de nombreuses activités d'observation et de création (fabrication d'attrape-rêve par exemple, ou réalisation du système solaire, etc.). Par ailleurs, les inscriptions seront facilitées grâce à la mise en place du portail familial. Elles pourront être effectuées directement sur internet, donc sans se déplacer, et le règlement pourra se faire par carte



bancaire. Il faut noter que le fonctionnement du centre aéré se heurte au manque général d'animateurs/trices diplômé(e)s. Nous profitons donc de la sortie du bulletin municipal pour lancer un appel à toutes les personnes titulaires d'un diplôme tel que BAFA, CAP Petite Enfance, etc. : le centre aéré recherche régulièrement des animateurs/trices, vos candidatures sont les bienvenues! Cependant pas de panique! Le prestataire choisi pour épauler la mairie dans ce projet, la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud, est également en charge de centres aérés voisins, ce qui permet de répartir l'encadrement et ainsi de continuer d'accueillir les enfants du centre aéré à Ubaye-Serre-Ponçon. En 2023, on continue donc! Et si vos enfants ne sont pas encore inscrits, vous trouverez toutes les explications et tous les formulaires sur le site internet de la mairie [www.ubaye-serre-poncon.fr](http://www.ubaye-serre-poncon.fr).



## LA NOUVELLE ÉQUIPE ENSEIGNANTE DES ÉCOLES DE LA BRÉOLE ET DU LAUTARET SE PRÉSENTE !

Après plusieurs décennies avec des cm1-cm2 dans une grande ville, c'est avec grand plaisir que je retrouve une classe de maternelle et un environnement à taille humaine. Enseigner aux enfants de La Bréole me conforte dans cette passion pour ce beau métier. Sans oublier que cette région, chère à mon enfance, m'a tant manqué.  
Nathalie SENÉ, Classe Maternelle.

Je suis maman de 2 enfants, Léa 4 ans et Bastien 9 ans. J'habite à Seyne depuis presque 10 ans mais je conserve des origines bretonnes bien ancrées!!  
J'aime le sport, la nature, les repas copieux avec les amis et la famille et ... les enfants ... ça tombe bien!  
Maud LE MAT, Classe Maternelle.

C'est avec bonheur que je prends mes fonctions à l'école de La Bréole. Ce village m'est en effet très cher et est intimement lié à ma vie.

J'ai longtemps enseigné à Montpellier, dans des écoles « surpeuplées ». Travailler dans une école de village représente un confort inouï que je compte bien savourer même si j'annonce que je ne battraï pas le record historique d'Odile!

Chantal KAPLANSKI, Directrice, Classe CP, CE1

Je m'appelle Frédéric Perre. Enseignant depuis .... longtemps, je suis aujourd'hui à l'école du Lautaret où j'enseigne à mi-temps avec Florie Dusserre. J'ai eu l'occasion de travailler en remplacement dans cette école l'année passée,

ce qui m'a donné envie d'y passer plus de temps. Habitant Seyne depuis 20 ans, je suis attaché à ce territoire et j'essaie d'aider mes élèves à s'y épanouir tout en leur proposant de nouveaux horizons géographiques et humains.

Bonjour, je suis Florie Dusserre, professeure des écoles au Lautaret à mi-temps avec Frédéric. Depuis 2015 je navigue dans ce joli département, et voilà 3 ans que je suis dans vos montagnes et proche de notre lac que nous partageons avec mon département du 05.

Toujours bien accueillie par les équipes et les enfants, j'exerce mon métier avec passion. L'année dernière à mi-temps sur l'école de La Bréole, j'ai découvert une équipe avec de belles valeurs et un entrain qui ne pouvait que se propager et être bénéfique pour vos enfants. Des enfants que je retrouve en partie cette année pour mon plus grand plaisir. Nous garderons cette énergie pour lier notre nouvelle équipe éducative et rester dans une optique dynamique pour les parents et la commune. Merci de nous accueillir et une très belle année scolaire à tous! La nouvelle équipe du regroupement pédagogique communal d'Ubaye-Serre-Ponçon est attentive à poursuivre l'intense travail de synergie initié par les équipes précédentes. Nous sommes conscients de l'importance que cette cohérence éducative revêt pour la population de la commune. Les actions concrétisant cette association pourront évoluer dans la forme, mais l'esprit qui les anime restera le même. Pour cette année scolaire, il est en projet de partager une « semaine des Arts », une classe de mer pour les élèves de l'école élémentaire, un cycle « sports d'hiver » et d'autres projets qui restent à définir.





### L'ÉCOLE EST FINIE ....

1986 / 2022 - 36 ans de bonheur pédagogique,  
36 ans de bonheur !

Une vie professionnelle comblée qui me fait emporter dans mon dernier cartable des souvenirs inoubliables, chaleureux, des bouilles d'enfants qui m'ont fait confiance, m'ont stimulée et à qui j'espère avoir donné le goût d'apprendre, de partager, de rêver. Il est temps pour moi de vous dire merci.

Merci aux élus en place en 1986 qui m'ont si bien accueillie et confié la nouvelle classe maternelle, accompagnée et soutenue dans tous mes projets, des plus sérieux aux plus loufoques !!

Merci à toutes les municipalités qui ont suivi qui m'ont encouragée à poursuivre les aventures pédagogiques qui me tenaient à cœur. Merci à mes différents collègues qui ont avec moi contribué à construire une école chaleureuse et lumineuse (Spéciale dédicace à Amélie et à Véro).

Merci à Isa qui m'a épaulée patiemment durant toutes ces années, à Régine et à Claude. Une école maternelle n'est rien sans aide maternelle impliquée et attentive et vous l'avez été ! Tous les voyages scolaires que nous avons fait n'auraient pas été possibles sans vous.

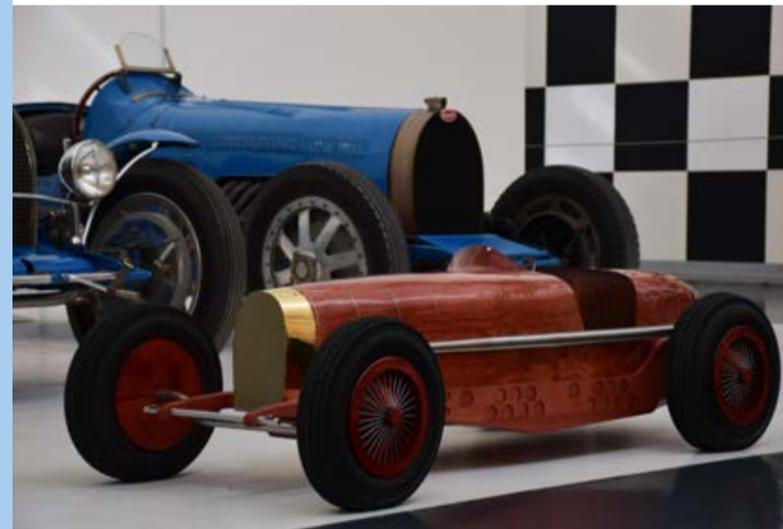
Merci à vous les parents de mes élèves, qui avez su me faire confiance, vous impliquer dans l'école, toujours dans la bienveillance et le partage, la discussion et l'échange. Merci à tous mes élèves de m'avoir apporté autant de force et aidée à garder mon âme d'enfant.

Merci à tous ceux qui, devenus parents, n'ont pas hésité à me confier leur enfant, quelle plus belle marque de confiance souhaiter?

Merci, merci, merci !!!!

*Odile Ghelab*

# 7 NOUVEAUX ACTEURS



### ÉTIENNE FRANZAK, SCULPTEUR AUX BERLIES

Économiste de formation, c'est vers l'âge de 30 ans que j'ai décidé de me concentrer sur un savoir-faire qui coulait déjà dans mes veines : l'Ébénisterie.

Dès mon plus jeune âge, c'est aux côtés de mon père que j'observe, j'assimile et j'apprends à travailler de mes

mains. Après mon apprentissage effectué au sein de l'École Supérieure d'Ébénisterie de Barcelonnette, j'ai décidé de créer quelque chose de résolument personnel. L'idée derrière mes sculptures naît d'inspirations qui se sont télescopées dans ma tête. Les courses automobiles d'époque, les anciens bateaux en bois, sans oublier l'aviation de guerre. Je voulais construire une carrosserie de voiture en bois incorporant les techniques de conception d'une coque de bateau. La rencontre avec un bateau Riva sur le lac d'Iseo en Italie à bord de mon canoë en acajou des années 50 a laissé des traces. Ce qui n'était qu'un défi dans l'exécution d'un savoir-faire, est devenu par la suite ma signature. J'ai une certaine vision de l'artisanat : je ne travaille pas sur des dessins en 3D mais simplement avec une feuille et un stylo. L'outil manuel reste une priorité dans mon travail. L'environnement des Alpes françaises nourrit ma vision de l'artisanat. Il faut en général 6 mois pour réaliser une sculpture, seule la dernière est visible encore quelque temps dans une galerie à Genève avant de rejoindre son propriétaire, les autres étant déjà chez des particuliers.

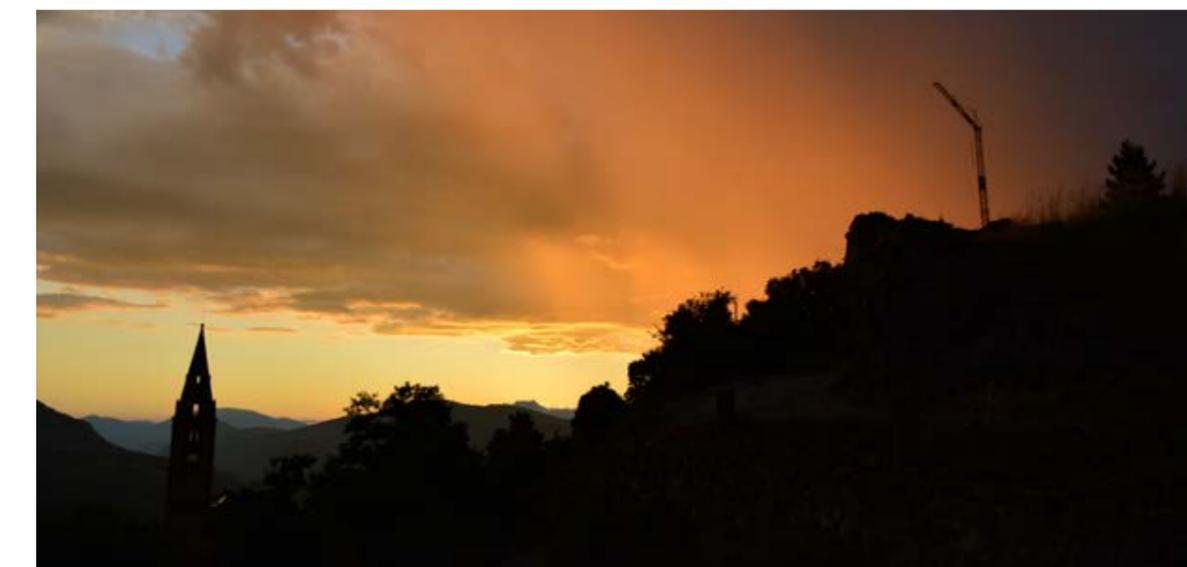


### INGRID BOITO-TERRE'HAPPY, PRATICIENNE EN PSYCHOTHÉRAPIE

Après un premier parcours professionnel de professeur des écoles et de formatrice, passionnée par le fonctionnement humain, j'ai eu l'envie de donner davantage de sens à la notion d'accompagnement. Tout naturellement je me suis orientée vers les pratiques en psychothérapie. Je me suis formée à plusieurs techniques toutes orientées dans le soin psychique et l'accompagnement au développement de la personne.

En avril 2022, après m'être installée sur la commune et avoir développé une activité d'accueil touristique, j'ai créé Ingrid BOITO-Terre'Happy, un espace d'écoute et d'accompagnement pour aider les personnes qui ressentent le besoin à (re)trouver une harmonie et un équilibre dans leur vie. L'accompagnement est adapté aux besoins et à l'âge de la personne : libération des traumatismes liés à la naissance ou à des chocs traumatiques physiques ou verbaux, résorption des T.O.C, nettoyage de certaines psychosomatisations, réalignement des énergies, évolution dans son développement personnel, amélioration dans les relations.

Je propose également, plongé dans un état de « laisser-être » doux et bienveillant, des ateliers parent-enfant au travers d'une initiation au massage métamorphique. Le massage métamorphique est une technique inspirée de la réflexologie permettant une harmonisation énergétique, un instant de partage et un moment de détente. (SomaPsy, NS-IMO, Neurostimulation)



## CAMPING LA PIERRE DE L'AIGLE

Le camping Pierre de l'Aigle a changé de propriétaire au printemps dernier. Une visite lors de laquelle nous avons demandé aux nouveaux propriétaires de se présenter s'imposait donc !

« Je m'appelle Luc Reynaud et avec Olivier, mon ami d'enfance, j'ai commencé ma carrière dans le bâtiment, puis dans l'immobilier. Ensemble nous avons pris la décision de travailler dans un secteur d'activité permettant de prendre du plaisir dans un environnement naturel. Le choix de pouvoir également travailler en famille avec mon épouse Valérie et mes filles Jade et Fleur a également contribué à cette décision. C'est un choix complet qui représente un changement de vie radical suite au coup de cœur que nous avons eu en visitant la région. Nous recherchions de la simplicité dans un lieu d'exception, c'est ce que nous avons trouvé ici avec un accueil chaleureux des acteurs et habitants d'USP.

Nous proposons différents types de séjours en chalets de 4 à 6 personnes, de 28 à 35m2. Nous disposons également d'emplacements de 80 à 150 m2 pouvant accueillir tentes, caravanes, et camping-cars sur des parcelles ensoleillées ou ombragées. Tous nos séjours peuvent se

faire d'une nuit à plus d'un mois, de mai à octobre. Nous disposons de deux piscines extérieures chauffées, d'un mini-golf dans la forêt, d'une aire de jeux pour enfants et de 3 hectares pour se balader.

Nous prévoyons actuellement un projet d'agrandissement de 20 chalets dont 10 seront destinés à la vente. Nous nous adressons à tous types de clientèles : randonneurs, familles, couples en recherche de quiétude, groupes de sportifs, amoureux de la nature... Nous disposons également d'un restaurant/pizzeria ouvert en saison. »



*Camping Pierre de l'Aigle  
Propos recueillis par Michel Ceriez*

## TRANQUILLI'CLÉ

Ma société est opérationnelle depuis 7 mois et est un projet commun avec mon compagnon qui me soutient pour la faire évoluer. Elle se développe sous plusieurs branches : la conciergerie qui consiste à seconder les propriétaires bailleurs pour leurs locations saisonnières ou pour eux-mêmes. Ils ont ainsi la possibilité de louer leurs biens en toute sécurité et d'offrir à leurs clients des séjours inoubliables. Je leur propose 2 formules : le « pack tranquilli'clé » avec gestion de l'annonce, gestion du planning, remise des clés, ménage. Avec le pack « gestion clé », plus économique, le client doit gérer lui-même les annonces et le planning, le reste étant identique. Tranquilli'clé a également investi en matériels pour le nettoyage de bureaux et bâtiments de type copropriété.

Nous proposons également aux particuliers un nettoyage en profondeur appelé « nettoyage de printemps » avec la possibilité de laver les couettes ou autres jusqu'à 18 kg. Parmi nos services figure aussi le nettoyage de fin de chantier ou encore le débarras d'encombrants. D'autres évolutions sont à l'étude.

Tranquilli'clé a pour but de participer au développement économique de notre commune. J'avais le souhait de pouvoir travailler en couple afin d'avancer ensemble

tout en gardant des moments pour nos enfants. Nous espérons relever ce challenge pour nos clients, notre commune et nous-mêmes.

*Élodie Bianco*



## UNE NOUVELLE APICULTRICE AUX LAPHONDS

Originaire de la Côte d'Opale, Késia Martin, mariée et maman d'une petite fille Melody, un master en biodiversité tropicale en poche, décide de se lancer dans l'apiculture. Passionnés de parapente et trouvant notre village très dynamique, Késia et son mari ont décidé de venir habiter sur la commune d'Ubaye Serre-Ponçon et d'y faire leur nid ! Étant plus jeune, son grand-père possédant lui-même des ruches, lui a transmis la passion des insectes, de la nature et des sciences. Au gré des rencontres et des opportunités, Késia, qui possédait d'abord quelques ruches, choisit récemment d'en faire son métier.

Un couple d'apiculteurs professionnels la prend sous son aile. Elle enchaîne les formations, les stages et multiplie son cheptel pour s'installer en tant que jeune agricultrice en janvier 2023. Elle se spécialise dans la gelée royale,

la propolis et le miel (miel de lavande et miel de montagne). Késia commencera sa conversion en agriculture biologique au printemps prochain et sa gelée royale sera labélisée GRF (Gelée Royale Française) label garantissant une pratique apicole dans le respect des abeilles et un produit de haute qualité 100% pur et naturel.

Vous pouvez retrouver ses produits à la ferme aux saveurs du Lautaret, au Petit Spot à St-Vincent-Les-Forts et à domicile sur rendez-vous.

Des projets en cours : Késia a encore du pain sur la planche et doit développer de nouveaux points de vente, augmenter son cheptel et aménager son nouveau local professionnel sur la commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue. N'hésitez pas à découvrir ses produits qui sont naturels et locaux.

*Élodie Masse*



## LE P'TIT SPOT

Originaire du Québec, Isabelle a déménagé dans les Rocheuses Canadiennes en 2017. C'est à ce moment qu'elle rencontre son conjoint, originaire de l'Ubaye, lui aussi venu découvrir les montagnes canadiennes ! En 2019, ils décident de faire l'essai d'une année en France, dans le magnifique village de Saint-Vincent-les-forts, où son conjoint a grandi. Après cette première année, ça devient une évidence que la vie est bonne à vivre en Ubaye. Isabelle entame donc des démarches afin de créer sa propre activité. En 2020, elle commence à rénover l'une des caves de la maison de son conjoint. Et c'est à l'été 2022 qu'Isabelle y ouvre finalement les portes de son Café~Boutique, Le P'tit Spot de Saint-Vincent. Un concept bien populaire au Canada. Elle souhaitait dans un premier temps proposer un lieu pour y boire le café, le thé, des boissons fraîches ou une bière artisanale de la région.

À cela s'est ajouté le souhait de valoriser le savoir-faire des artisans de la région. 11 artisans ont répondu à son appel et ont exposé chez Isabelle leurs créations tout au long de l'été. De plus, avec son conjoint elle a organisé des spectacles pour toutes les familles sur la Place Aimé-Michel (en face du Café~Boutique), faisant revivre ainsi le cœur du village. Fort du succès de la première année, le P'tit Spot sera de retour en mai 2023, avec de nouvelles idées !



## ASSOCIATION BREOLE I BRIUS

2022 : une année bien remplie ! Nous sommes fiers d'avoir pu partager avec vous, cette année encore, de nombreux événements festifs et culturels :

- En mars, nous avons participé au Carnaval organisé à Barcelonnette. Dans la même période, nous avons aussi organisé plus d'une vingtaine de projections à la salle polyvalente de la Bréole dans le cadre du Festival National du Court-Métrage.

- Au cours du printemps nous avons commencé l'aménagement d'un sentier culturel, projet toujours en cours.

- En Juillet, bien sûr, notre festival s'est déroulé sur 2 jours à St Vincent-les-Forts, dans une ambiance familiale, détendue et ensoleillée ! Du théâtre de rue, des concerts, des animations et des ateliers pour les enfants ont ponctué le festival ; le marché de producteurs a également rencontré un franc succès.

- En octobre, nous avons proposé aux Pommes-Trotteuses, pressoir itinérant, de nous rejoindre à la Bréole pour permettre aux particuliers de presser leurs fruits. Cette journée a été agrémentée d'un spectacle ouvert à toutes et tous.

- Et bientôt, en décembre, les fenêtres de l'Avent s'ouvriront à nouveau pour réchauffer la période hivernale.

Nous voulons donner un grand coup de chapeau aux bé-

névoles qui, chaque année, donnent un peu, beaucoup, énormément, passionnément du temps et de l'énergie dans l'organisation et la mise en œuvre de ces événements ! Pendant ces deux journées, nous avons été plus d'une cinquantaine de bénévoles à accueillir les compagnies, à organiser les pôles de restauration, à gérer les flux de véhicules, à renseigner le public, à animer les ateliers... Au final, ce fut l'occasion d'autant d'interactions entre générations, citadins, ruraux, vacanciers, actifs, scolaires... Enfin, au-delà de notre périmètre d'action, nous voulions rappeler combien le bénévolat joue un rôle capital dans de nombreux domaines, culturels, politiques, sociaux... La Commune et les employés municipaux ont aussi participé largement au succès de ces Événements : merci à eux !

Nous préparons actuellement des projets pour 2023, avec la volonté toujours intacte de semer des graines de bien-être et de bien-vivre au sein du territoire et de partager des projets culturels de qualité qui rassemblent tous les citoyens.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre le cercle des bénévoles !

breoleibrius@gmail.com - Sébastien : 06 95 007 402

Zoë : 06 95 907 927



## LA CRÈCHE DES « PETITS PAS » FÊTE SES 20 ANS !

En 20 ans, la structure est passée de nourrisson à l'âge adulte ! La crèche est un ancrage important de notre village car elle a accueilli tous les petits de notre localité, qui sont devenus aujourd'hui eux aussi de jeunes adultes. Elle contribue depuis sa création à un accueil de qualité, bienveillant...

Il était important de dire MERCI et de souhaiter aussi un bel anniversaire à Babeth et Nadège, toujours présentes aujourd'hui. Elles sont les deux piliers qui ont permis à la crèche d'être cette belle structure qu'on connaît aujourd'hui. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont occupées de nos enfants durant ces 20 ans et tout particulièrement sur ces dernières années, ces derniers mois et ces dernières semaines : Mathilde, Mélanie, Laura, Alison, Héloïse et Océane. Et tout ça n'existerait pas sans l'implication de 3 femmes, Isabelle Mathieu, Sandrine Engelbert et Sandra Boeufgras, les fondatrices de cette structure ! Merci à elles !

Cette année est aussi marquée par le renouvellement du bureau, une nouvelle équipe de mamans composée de Natacha Poux (Trésorière), Alexandra Palumbo (Secrétaire) & Coralie Girault (Présidente). Cette année, avec le nouveau bureau, nous avons à cœur, après 2 années covid rythmées par le confinement et autres difficultés, de ramener de la vie, de la dynamique, de la couleur et

de la légèreté pour nos tous petits. Grâce à la tombola de cet été (merci à tous les partenaires et participants) nous avons pu programmer 1 activité par mois pour nos enfants : la colline aux lutins à la crèche, le groupe de musique Les Mandoles pour éveiller les oreilles de nos petits, Heidi musique pour le spectacle Noël, Zumbini, l'atelier sur la découverte du Miel et des abeilles avec Késia apicultrice sur la commune, ...

Lors de la semaine du goût, les filles ont fait saliver nos enfants avec un goûter différent chaque jour qui était aussi atypique que délicieux. Nous avons pour projet de continuer sur cette lancée avec un loto et une kermesse (pour l'anniversaire de la crèche) au printemps, pour fédérer et dynamiser la structure.

Et surtout prendre le temps de fêter ces 20 ans comme il se doit : en musique, avec des jeux, des activités, un goûter. Lors de cette journée chaque enfant, chaque parent, chaque habitant pourra se retrouver, partager et célébrer cette structure essentielle à la vie du village et fêter nos enfants et celles qui les encadrent. La crèche continue à instaurer la « passerelle » avec l'école, pour les petits qui font leur rentrée en septembre prochain, pour accompagner toujours plus nos petits. Alors oui parfois on peut se demander quelle planète nous allons laisser à nos enfants, et aussi se demander quels enfants nous allons laisser à notre planète. Aux enfants, ces petits colibris si importants ... et leurs bonnes fées !

*Coralie Giraud, Présidente*

## L'ATELIER DE DOUDOU

Les ateliers de Doudou ont repris le 17 septembre 2022, à la salle polyvalente de la Bréole. À ce jour, 27 copines se retrouvent tous les mardis de 9h à 16h30 autour d'une même passion : "le travail à l'aiguille". L'association existe déjà 13 ans! L'objectif de cette année est de continuer à avoir autant de plaisir à se retrouver chaque mardi autour de la table. Grand merci à tous pour les encouragements à continuer !

La présidente et toutes ses adhérentes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

*Dominique Bertrand*



## LENDEMAIN MEILLEUR

Après la vie chamboulée par le COVID et le confinement, le Burkina Faso a fait face à 2 coups d'état successifs, le premier en janvier, le deuxième en octobre... Les militaires sont au pouvoir et tout le pays est déstabilisé. Pour ne rien arranger, la menace islamiste avance, terrorisant les villageois. Comment être un enfant insouciant dans ce climat ? Comment se concentrer à l'école alors que la nourriture et les denrées élémentaires manquent ou augmentent considérablement ? Plus que jamais notre association doit rester présente pour ces enfants qui, malgré tout, continuent à aller à l'école et avec succès. 3 jeunes sont maintenant à la fac et 1 jeune fille a réussi le concours d'entrée chez les sapeurs-pompiers. Tous, à leur rythme, continuent à étudier avec courage et détermination pour des lendemains que nous leur espérons meilleurs. Les aider, même de loin, est un devoir pour notre association, parce que l'accès à l'école est un droit universel et que c'est par l'éducation qu'ils pourront se construire un avenir dans leur pays. Mais tout ça ne serait pas possible sans le travail extraordinaire et l'investissement sans faille de Martial Moda, le président de « Lendemain Meilleur » Burkina. Si ici nous concentrons nos efforts sur la collecte d'argent, Martial est sur le terrain tous les jours auprès des enfants. Il les soutient sans relâche, les oriente, les conseille, les console, les accompagne dans tous les moments difficiles de leur vie. Martial est instituteur comme l'était son père et a à coeur de transmettre à son tour les valeurs humanistes qui lui ont été inculquées.

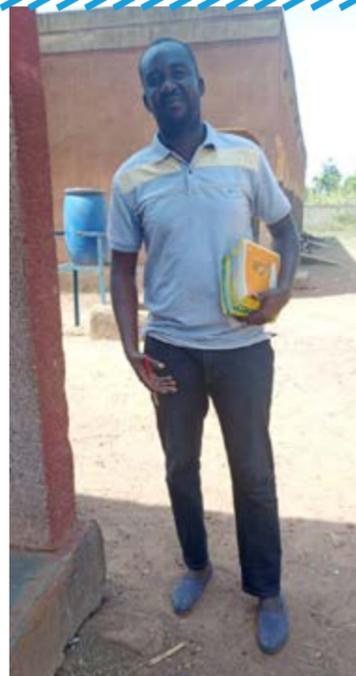
Notre toute petite association travaille d'arrache-pied

pour subvenir aux besoins de ces enfants grâce à des vide-greniers, à la vente d'artisanat et à l'organisation d'événements.

Si vous avez envie de nous soutenir, sachez que nous sommes reconnus d'utilité publique. À ce titre les dons sont déductibles des impôts. Si vous avez envie de grossir les rangs de bénévoles, vous êtes les bienvenus!

Pour mieux nous connaître, rendez-vous sur notre site [lendemainmeilleur.wordpress.com](http://lendemainmeilleur.wordpress.com)

*Odile Gbelab*



## LES AINÉS DU CLUB DE L'AMITIÉ D'UBAYE-SERRE-PONÇON

Une page se termine. Après 14 ans de présidence, Denise Charbonnier tire sa révérence pour raison familiale. En compagnie de Marie-Hélène Bernard et de son conseil, elles ont géré le club avec passion, gentillesse et dévouement. Nous les en remercions. Aujourd'hui notre association compte 68 abonnés. Les nouveaux élus animent, participent et gèrent les prestations du club avec vigueur et rigueur. Nous remercions Monsieur le Maire pour la subvention accordée.

Nous nous retrouvons toujours avec plaisir et malgré la Covid en début d'année, nous avons pu réaliser diverses activités :

- tous les jeudis après-midi, jeux de cartes et de société avec café et goûter compris à la salle des fêtes de La Bréole;
- le 25 mai sortie en car sur le plateau de Matheysin, visite du musée de la Mure, repas à Chantelouve et balade avec le petit train de La Mure ;
- le 17 juin journée festive à la salle des fêtes de La Bréole avec projection d'un film sur la résistance en Ubaye de



Pauline Arnaud présentée par Christian Michel, repas et bal musette avec l'orchestre « Les Marins du Lac » ;

- le 26 septembre, sortie en car aux Baux-de-Provence, visite libre dans le village, déjeuner à la Reine Jeanne et spectacle unique aux carrières de lumière. Nous envisageons une soirée de jeux de cartes à la salle des fêtes de La Bréole ouverte à tout public. Pour terminer l'année nous programmons vers le 16 décembre un après-midi à Réchastel pour partager ensemble les bûches de Noël avec bal musette et jeux de cartes.

Venez nombreux nous rejoindre ! Les membres du club vous souhaitent une bonne santé et de bonnes fêtes de fin d'année !

## LES Z'AMIS DU FORT DE SAINT-VINCENT

Cette année, nous avons pu à nouveau proposer aux amis du fort de retrouver le sentier de la Tour Vauban: une chasse aux plantes, assortie d'une promenade très instructive commentée par des passionnés a réuni une troupe de botanistes amateurs le samedi 28 mai. Un apéro-jazz autour d'une buvette bien garnie a agréablement conclu cette journée. La fréquentation du sentier est de plus en plus importante, et nous poursuivons l'entretien et le remplacement des éléments dégradés. (Week-ends

travaux en mai et en octobre). Lors des Journées Européennes du Patrimoine, les visites guidées traditionnelles se sont déroulées le dimanche 18 septembre. Ces visites, toujours très appréciées, l'ont été cette année par une cinquantaine de visiteurs, et particulièrement par l'un d'entre eux, bâti, peut-être, mais cultivé ! La cave du fort devant être réapprovisionnée, le choix et la mise en bouteille d'une nouvelle cuvée sont programmés pour 2023, ainsi qu'une animation au printemps autour du sentier et de la botanique. Nous remercions vivement la municipalité qui nous soutient, ainsi que les bénévoles, grâce à qui tout cela est possible.



## LE CAPUCIN BRÉOLAIS

Les premières couleurs de l'automne signalent comme chaque année la traditionnelle ouverture de la chasse, si particulière pour les chasseurs et les chiens. L'ouverture a eu lieu le 11 septembre 2022.

Pour la société de chasse de La Bréole, une cinquantaine de chasseurs ont pris leur carte d'adhérent cette saison. La chasse est ouverte le lundi, jeudi, samedi et dimanche à l'approche ou en battue pour le grand et le petit gibier. Des quotas de prélèvement sont comme chaque année mis en place par la fédération départementale des chasseurs.

Les attributions pour cette saison sont identiques à celle des années précédentes, signe d'une bonne gestion de la faune sur le territoire. Une demande a été faite par la société à la fédération départementale pour la pose de piquets réflecteurs afin de limiter le nombre d'accidents routiers dus aux collisions avec la faune. Les piquets seront installés le long de la route départementale D900b. La demande est en cours de traitement et la pose devrait intervenir dans les prochains mois. La fermeture générale



de la chasse pour la saison 2022/2023 est prévue le 8 janvier 2023 sauf pour les cervidés et l'espèce chevreuil pour laquelle une prolongation est mise en place jusqu'au 31 janvier.

*Bastien Barneaud*

## LES ENFANTS DE DORMILLOUSE

L'association de chasse (loi 1901) est présidée par Francis REYNAUD, les autres membres du bureau sont: David DONNADIEU, Guy MATHIEU, Frédéric REYNAUD, Sylvain GARCIN et Mickaël LEBRE.

Pour cette année, les plans de chasse sont décomposés ainsi : 18 bracelets chevreuil, 7 bracelets chamois et 4 bracelets cerf.

Les effectifs de gibiers sont très variables d'une espèce à l'autre : sanglier (principale espèce chassée sur la commune) : très forte baisse cette année, tendance qui se confirme sur l'ensemble du nord 04.

Le chamois : espèce en effectif stable

Le chevreuil : espèce abondante mais qui a une forte tendance à se rapprocher des maisons

Le cerf : espèce qui a du mal à s'implanter sur le territoire essentiellement à cause d'un biotope non adapté (grande forêt de mélèze)

L'association compte environ 45 membres dont plus de la moitié de retraités !

Bonne et heureuse année à tous !

*L'équipe du bureau et les membres de l'association*



## ASSOCIATIONS DE PÊCHE

Le lac de Serre-Ponçon sur la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon offre aux pêcheurs de loisir un formidable terrain de jeu.

En effet, les associations pour le développement de la pêche de loisir et de protection de l'environnement aquatique (AAPPMA) « La truite de l'Ubaye » et « La Vézaraille » travaillent ensemble, avec la fédération départementale, pour la gestion de la pêche sur ce secteur.

En plus de différentes actions sur le milieu aquatique et le suivi piscicole, les associations de pêches développent le loisir pêche pour le rendre accessible à tous. Sur les berges du lac, les « spots » de pêche sont nombreux et diversifiés. Nous avons la chance de pouvoir satisfaire tous les pêcheurs, quelle que soit leur pratique ! Dans les zones les plus accessibles sur le secteur de la Bréole ou du Lautaret, la pêche pourra se pratiquer en famille, pour le bonheur des plus petits et des plus grands... Les pêcheurs plus aguerris pourront accéder aussi à d'autres secteurs des berges du lac ou profiter de la mise à l'eau des embarcations de la plage de Saint-Vincent-les-Forts. Toutes les pêches sont accessibles à Serre-Ponçon, au coup, au posé, au vif aux leurres etc... Le lac offre non seulement une diversité de poissons exceptionnelle, mais aussi des poissons d'exception ! Les ablettes, chevesnes, gardons, brèmes, carpes, perches, brochet, truites, corégones, sont autant d'espèces de poissons présentes en grande quantité dans le lac. Les poissons records sont fréquents pour de nombreuses espèces dont les plus emblématiques sont la truite et le brochet.

Le lac de Serre-Ponçon est à l'image de la commune, une station pêche 4 saisons. En effet, la pêche est autorisée toute l'année, la recherche des carnassiers, notamment, est possible en toutes saisons en respectant les zones de réserves temporaires mises en place périodiquement sur les zones de reproduction de certaines espèces.

Pour permettre à ceux qui le souhaitent de découvrir la pêche, les associations de pêche proposent en 2023 deux journées de découverte, le vendredi 21 juillet et le vendredi 18 août sur les berges du lac, sur la commune d'Ubaye Serre-Ponçon. Il sera possible de découvrir la pêche au coup depuis la berge, mais aussi la pêche des carnassiers aux leurres et en float tube. Tous les renseignements et les inscriptions sont à prendre auprès de Nicolas, l'animateur de la fédération de pêche : 06 78 88 63 25.

Deux stages de pêche à la truite sont aussi prévus dans la haute vallée de l'Ubaye, les 17,18 juillet et 3,4 août 2023.

N'oubliez pas que pour pêcher, l'adhésion à une association de pêche est obligatoire, vous devez prendre votre carte de pêche ! Les cartes de pêche pour l'année 2023 sont disponibles dès le 15 décembre. Vous pouvez prendre votre carte sur internet : [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) ou au camping à Saint-Vincent-les-Forts ou à l'agence postale du Lauzet ou à l'office du Tourisme de Seyne par exemple.

Bonne fin d'année à tous et bonne pêche !

*Nicolas Robin, animateur de la Fédération de Pêche 04*



# 9 FESTIVITÉS À VENIR

**27 MAI**

Fête du Pain au Lautaret

**14 JUILLET**

Feu d'artifice et groupe de musique  
plage de Saint-Vincent-les-Forts

**27 ET 28 JUILLET**

Festival des Bréole-i-brius

**14 ET 15 AOÛT**

orains, concours de boules, feu d'artifice  
et grand orchestre

*Pour plus d'informations et les autres dates,  
consultez et inscrivez-vous sur le site d'Ubaye-Serre-Ponçon !*



# 10 ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Ézio AUBERT le 10 avril 2022

Paul KHAMISSIAN le 10 avril 2022

Élise BARNEAUD le 19 août 2022

Paul PIETON le 9 novembre 2022

Capucine GARDIOLA le 14 décembre 2022

## MARIAGES

Mélanie SALLIOT et Benoît TARANTINI le 19 février 2022

Priscilia BUHOT et Alexandre GUILLEMIN le 28 mai 2022

Lisa MARTORANA et Romain NEMER le 20 août 2022

Meriem MEZZOGH et Axel JUMEAUX le 10 septembre 2022

## PACS

Coralie GIRAULT et Jérôme PRADON le 18 février 2022

Virginie ALLEMAND et Marc CHARBONNIER le 02 août 2022

## DÉCÈS

Raymond MERCIER le 05 janvier 2022

Robert BARNEAUD le 19 mars 2022

Yves ROCHE le 03 avril 2022

Yvonne SERRE veuve MASSE Camille le 21 avril 2022

Edmond ESTRAYER le 24 avril 2022

Maurice TRON le 17 août 2022

Françoise REUIL épouse TESSIER le 20 octobre 2022

José DE AMORIM CERQUEIRA le 19 novembre 2022

## UNE PENSÉE POUR

Gaston BONNAFOUX, Robert ESTRAYER, Gérard EUDES, Marcelle HERMITTE, Jacqueline LESCUYER  
née DE LAUTARET, Sylvestre OLIVA, Pascale PRIEUR, Ginette REYNAUD, André ROLLAND, Claude TOURNIER, Amélie  
DAO, Simone BESSON

# 11 MEMENTO

## MAIRIE D'UBAYE-SERRE-PONÇON

Le village - 04340 Ubaye-Serre-Ponçon

Téléphone : 04 92 85 52 61 - Télécopie : 04 92 85 51 81

Mél : [accueil@mairie-usp.fr](mailto:accueil@mairie-usp.fr)

Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez adresser une  
demande explicite au secrétariat par mail ou courrier.

## MAIRIE ANNEXE

### SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Le Village - 04340 Saint-Vincent-les-Forts / 04 92 85 52 08

Ouverture au public les lundis de 8h30 à 12h et les vendredis de  
8h30 à 15h30 + permanence du Maire délégué.

## CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT

Mairies équipées d'une station d'enregistrement les plus proches :  
Seyne, Barcelonnette et Gap.

Pour demander une carte nationale d'identité, il faut se rendre au  
guichet avec les pièces justificatives nécessaires. Vous pouvez prépa-  
rer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne.

## CARTE GRISE

Voici les deux possibilités à votre disposition :

Sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés  
(ANTS) : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Chez un garagiste certifié pour le Système d'Immatriculation des  
Véhicules (SIV)

## URBANISME

Désormais il est possible de déposer vos demandes d'autorisation  
d'urbanisme par voie électronique, grâce au GNAU, 24h/24 et 7  
jrs/7. Le dépôt sur le GNAU n'est pas obligatoire mais recomman-  
dé, dans l'objectif de diminuer le nombre de dossiers papier.

Ce guichet est accessible à partir de l'adresse suivante :

<https://urbanisme.geomas.fr/gnau/#/>

## AGENCE POSTALE COMMUNALE DU LAUTARET & POINT INTERNET

Téléphone : 04 92 85 51 60

Ouverture au public du lundi au vendredi 8H45-11H30

## AGENCE POSTALE COMMUNALE DE LA BRÉOLE & POINT INTERNET

Téléphone : 04 92 85 50 60

Ouverture au public du lundi au vendredi de 13H15-16H30

## MÉDIATHÈQUE

Le village - La Bréole / Téléphone : 04 92 85 50 60

Ouverture au public du lundi au vendredi de 13h15-16h30

## CRÈCHE « LES PETITS PAS »

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

04 92 85 50 24 - [creche.labreole@orange.fr](mailto:creche.labreole@orange.fr)

## ADMR

Permanence à la Mairie de Saint-Vincent-Les-Forts,  
mardis de 13h30 à 17h30 et vendredis de 8h à 12h.

Téléphone: 04 92 85 51 18

## DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUE EXTERNE

Entrée des mairies, agence postale communale du Lautaret,  
Salle polyvalente (intérieur) du Lautaret de septembre à juin et  
plage du Fein (juillet-août)

## DÉCHETTERIE

Horaires d'ouverture au public les lundis, mercredis et samedis de  
9h à 12h

## LIGNE DE CAR

pour les marchés de Seyne, départ à 9h du Lautaret

Tous les vendredis de juin à septembre, puis un vendredi sur deux  
le reste de l'année. Participation : 1,50€

## LES SALLES POLYVALENTES

Pour vos fêtes et réunions; effectuez vos réservations en Mairie

Location de la salle : 40€ par jour

Caution pour la propreté de la salle : 50€

Caution de 300€ pour le matériel.

## RÉCUPÉRATIONS DE CONSOMMABLES

Des réceptacles sont à votre disposition en Mairie pour vos bou-  
chons, cartouches d'encre, toners, stylos, feutres, piles, téléphones  
portables hors d'usage et leurs batteries. Le tri sélectif, c'est aussi  
cela.

## MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Mairie de Barcelonnette

Tel: 04 92 80 71 30 / mel: [msap@ccvusp.fr](mailto:msap@ccvusp.fr)

Ouverture au public lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h30  
/ mardis et jeudis 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h

Mardis après-midi uniquement sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous avec un avocat-conseil (RDV 20 min gratuit)  
en Mairie de Barcelonnette 04 92 80 79 00.

## COMMÉMORATIONS

8 Mai et 11 Novembre aux Monuments aux morts de La Bréole,  
Saint-Vincent-les-Forts et du Lautaret.

## Pompiers-SAMU-Gendarmerie-Secours en Montagne- Secours en Mer (au Lac) : un seul numéro 112.

Retrouvez toutes les animations et informations pratiques sur  
notre site : [ubaye-serre-poncon.fr](http://ubaye-serre-poncon.fr)

Pensez à vous inscrire à la newsletter pour ne rater aucun événe-  
ment.



## **VOEUX DU MAIRE**

**DIMANCHE 15 JANVIER À 18H**

**À LA COLONIE D'AUBAGNE**

**1 ROUTE DE LA CASERNE - SAINT-VINCENT-LES-FORTS**

